



**DIALOGUE SUR LES GRANDES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES  
FORUM REGIONAL DE LA SOCIETE CIVILE DU BASSIN DU FLEUVE NIGER**

Sélingué, MALI – 7, 8 et 9 Juin 2010



**ACTES DU FORUM**



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DU FORUM</b>	<b>3</b>
1.1	Les grands barrages en Afrique de l’Ouest	3
1.2	La démarche de la CEDEAO et de l’UICN	3
1.3	Les objectifs du Forum régional de Sélingué	4
<b>2</b>	<b>DEROULEMENT DU FORUM</b>	<b>5</b>
2.1	Programme du lundi 7 juin 2010	5
2.2	Programme du mardi 8 juin 2010	6
2.3	Programme du mercredi 9 juin 2010	7
<b>3</b>	<b>SYNTHESE DES TRAVAUX DU FORUM</b>	<b>8</b>
3.1	Introduction	8
3.2	Ouverture du forum	8
3.3	Sessions « initiatives et connaissances »	9
3.4	Synthèse des débats et discussions	18
3.5	Travaux en Ateliers	20
3.6	Constats, recommandations et réflexions pour avancer	27
3.7	Activités additionnelles	30
<b>4</b>	<b>CLOTURE DU FORUM</b>	<b>31</b>
4.1	Evaluation du forum et leçons à tirer	31
4.2	Motion de remerciements	31
4.3	Discours et interventions	32
<b>5</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>33</b>
5.1	Liste des participants	34
5.2	Discours et présentations	37

# 1 RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DU FORUM

## 1.1 Les grands barrages en Afrique de l'Ouest

Les grandes infrastructures hydrauliques (grands barrages et périmètres irrigués) ont apporté des bénéfices importants en Afrique de l'Ouest et sont susceptibles d'en fournir plus encore dans l'avenir, en particulier en matière d'électricité, d'approvisionnement en eau des populations urbaines et rurales, et d'agriculture. Cependant, de nombreuses infrastructures hydrauliques ont également engendré des impacts négatifs multiples et variés qui peuvent s'exprimer très loin de leur point d'origine. Ces impacts sont souvent jugés excessifs par les populations qui les subissent et pourraient certainement être évités à travers une meilleure prise en compte des aspects sociaux et environnementaux à l'origine et dans la mise en œuvre de ces projets. Bien que ces aspects soient généralement intégrés dans les cadres juridiques, leur prise en compte reste souvent peu contraignante. Cette situation est en évolution sensible dans la plupart des pays de la région, et les processus de décision concernant les derniers chantiers en date sont plus ouverts que dans les années 1970 – 1990 et prennent mieux en compte les facteurs sociaux et environnementaux.

Au-delà des cadres juridiques, les acteurs de la région disposent encore de peu de moyens et de compétences pour participer aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des grands projets d'infrastructures hydrauliques. L'importance de la contribution de la société civile sur les questions environnementales et sociales dans les processus de développement n'est pas encore suffisamment reconnue. Par conséquent, ses contributions restent modestes dans la plupart des pays de la région. Pourtant, le deuxième principe de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) a inscrit la large participation des acteurs aux processus de décision parce qu'elle est indispensable pour parvenir à des projets durables, générant un minimum d'effets négatifs pour un maximum d'effets positifs.

## 1.2 La démarche de la CEDEAO et de l'UICN

Le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé fin 2008 une concertation régionale sur les grands projets d'infrastructures dans le domaine de l'eau en Afrique de l'Ouest. Elle vise à contribuer à un développement harmonieux de l'Afrique de l'Ouest et à l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'un dialogue sur les infrastructures du secteur de l'eau.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Les organismes de bassin et les Etats membres s'accordent sur les mécanismes de concertation et les ouvrages prioritaires pour le développement et l'intégration régionale ;
- Les impacts des ouvrages sur le processus d'intégration régionale sont évalués et mis en débat ;
- Le dispositif diplomatique de la CEDEAO est mis en œuvre pour soutenir les projets prioritaires et dégager des solutions sur les ouvrages qui génèrent des impacts négatifs ou des risques de conflits, y compris le dialogue avec les partenaires au développement.

Au cours de l'année 2009, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est devenue un partenaire clé du CCRE dans le cadre de cette concertation avec pour rôle :

- De faire bénéficier les parties prenantes du dialogue, de l'expérience de l'UICN et de ses partenaires en Afrique et dans le monde, dans le domaine de la gouvernance des ressources en eau ;
- D'amener d'autres acteurs que les organismes de bassin et les Etats à contribuer au dialogue, en particulier les organisations de la société civile, celles de la recherche, le secteur privé, ... ;

→ De contribuer à la diffusion et à la valorisation des recommandations et décisions issues de la concertation.

L'objectif à long terme de la contribution de l'UICN au dialogue en cours est donc de *promouvoir la gestion écologiquement durable et socialement équitable des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest*. Cet objectif rejoint l'objectif à long terme fixé par le CCRE à la concertation régionale.

Pour ce faire, il est apparu nécessaire d'organiser une concertation avec la société civile la plus large possible, ouverte aux acteurs disposant de peu de moyens et de capacités pour faire entendre leur voix auprès des institutions de bassins et leurs Etats membres. Trois types d'activités ont été définis :

- Activités 1 : réalisation d'études de cas et d'enquêtes de terrain (outil CRISTAL : pour une meilleure prise en compte des besoins locaux face aux changements climatiques), appui à la concertation et au travail du panel d'experts, communication régionale ([www.dialoguebarrages.org](http://www.dialoguebarrages.org)), organisation d'un forum électronique.
- Activités 2 : organisation de deux forums régionaux, sur le bassin du Sénégal et du Niger, et appui à la participation de la société civile au dialogue politique.
- Activités 3 : publication et diffusion des produits du dialogue et production d'un film documentaire.

Ces différentes composantes (forum électronique, appui au travail du panel d'experts, forums régionaux) font partie d'un même processus, et permettent l'élaboration de recommandations qui remonteront à la CEDEAO. Chacun des processus a sa propre approche, et les trois sont complémentaires.

Dans ce contexte, deux forums régionaux sont organisés avec la société civile à l'échelle de deux bassins, afin d'obtenir des recommandations à remonter dans le cadre du processus de dialogue régional, engagé par la CEDEAO. Le premier s'est déroulé dans le bassin du fleuve Sénégal à Nouakchott (Mauritanie) les 24, 25 et 26 mai 2010. Le second s'est tenu les 7, 8 et 9 juin 2010 à Sélingué au Mali pour les acteurs du bassin du fleuve Niger. Il est l'objet des présents actes.

### **1.3 Les objectifs du Forum régional de Sélingué**

L'atelier organisé à Sélingué contribue ainsi à ouvrir un dialogue avec les acteurs de la société civile du bassin du fleuve Niger, leur permettant d'exprimer des besoins, attentes et préoccupations spécifiques, de suggérer la valorisation des effets induits des barrages et réservoirs, alors qu'ils en subissent les effets négatifs.

Les échanges et partages d'expériences aboutiront à la formulation de constats et de recommandations qui seront soumises à la CEDEAO et portées au niveau des décideurs politiques. Cette démarche permet ainsi de renforcer la contribution de la société civile au processus de décision relatif aux projets des grandes infrastructures hydrauliques dans le bassin.

Au-delà de cet atelier, une sélection d'acteurs représentatifs de la société civile du bassin sera désignée, afin de participer aux prochaines étapes du processus au niveau de la CEDEAO.

## 2 DEROULEMENT DU FORUM

### 2.1 Programme du lundi 7 juin 2010

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS	FACILITATEUR
8H00	Mise en place, inscription des participants	Participants	CRU-BN
8H30	Accueil des invités	Invités	UICN CRU-BN
9H00	<b>Ouverture du Forum</b>	Maire de la commune de Baya	Eau Vive
9H30	→ Mot de bienvenue → Discours d'ouverture, UICN/PACO	M. N. Touré (CRU-BN) M. O. Diallo	
9H30	<b>Installation du présidium de forum</b>	Participants	Eau Vive
10H45	<b>Présentation des participants</b>	CRU-BN	
	<b>Préalables :</b>	Jérôme Koundouno (UICN/PACO)	
	→ Informations d'ordre général		
	→ Organisation et fonctionnement du forum		
	→ Logistique, ...		
	<b>Présentation et adoption de l'agenda</b>	Présidence du forum	
	<b>Introduction au forum :</b>	Jérôme Koundouno (UICN/PACO)	
	→ Rappel du processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques		
	→ Présentation des objectifs et résultats attendus		
10H45	Pause café	Participants	CRU-BN
11H00	<b>Session Initiatives et Connaissances</b>		Eau Vive
13H00	<i>Présentation n°1</i> : Impacts environnementaux et socio-économiques des structures existantes et futures dans le Haut bassin du Niger	Mori Diallo (Wetlands International)	
	<i>Présentation n°2</i> : Impacts des grands barrages sur les écosystèmes fragiles (cas du système de lac Faguibine au Mali)	Dr Birguy Lamizana, Projet PNUE Lac Faguibine	
	<i>Présentation n°3</i> : Surveillance et suivi environnemental des grands barrages (cas de l'avant-projet de barrage de Lom-Pangar au Cameroun)	Ngouana Kengne Cyrille et Thang Dieudonné (CTA-AED et Global Village Cameroon)	
	Questions/contributions/échanges	Participants	
13H00	Pause déjeuner	Participants	CRU-BN
14H30			

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS	FACILITATEUR
14H00	<b>Session Initiatives et Connaissances</b>		Eau Vive
16H00	<u>Présentation n°5</u> : Visite d'échanges entre populations des barrages de Sélingué, Taoussa, au Mali, Fomi en Guinée et Kandadji au Niger	Nouradhine Touré (CRU-BN) + CNU Niger	
	<u>Présentation n°6</u> : Plaidoyer et lobbying citoyen dans le processus du barrage hydroélectrique de Dyondyonga (Bénin) sur le Mekrou/Niger	Kouassi Sébastien Dohou, GRAPAD ONG	
	<u>Présentation n°7</u> : Etudes d'Impact Environnemental et Social (concept et application)	Dr Birguy Lamizana Projet PNUE Lac Faguibine	
	Questions/contributions/échanges	Participants	
16H00	Pause café	Participants	CRU-BN
16H30	<u>Présentation n°8</u> : Film (impacts sociaux du barrage de Kainji/Nigéria)	Hope Ogbeide (CNU Nigeria)	Eau Vive
18H00	Questions/contributions/échanges	Participants	

## 2.2 Programme du mardi 8 juin 2010

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS	FACILITATEUR
8H00	Rappel des travaux du Jour 1	Rapporteurs	Eau Vive
8H30	<b>Processus Dialogue sur les Barrages</b>		Eau Vive
10H00	→ Présentation des conclusions du forum électronique	Jérôme Koundouno (UICN/PACO)	
	→ Présentation des recommandations du panel des experts	M. Edmond Kaboré (membre Panel des experts CCRE/CEDEAO)	
	Questions, contributions, échanges et débats	Participants	
10H00	Présentation des termes de référence des travaux en atelier	Participants	Eau Vive
10H30	Mise en place des groupes de travail		
10H30	Pause café	Participants	CRU-BN
11H00	<b>Travaux de groupes</b>	Participants	Eau Vive
13H00	<u>Groupe 1</u> : Leçons de l'expérience en Afrique de l'Ouest		
	<u>Groupe 2</u> : Gestion et processus de décision dans la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques		
	<u>Groupe 3</u> : Rôle des parties prenantes dans la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques		
13H00	Pause déjeuner	Participants	UICN
14H30	Mise en commun des travaux de groupes	Participants	Eau Vive
16H00	Pause café	Participants	UICN

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS	FACILITATEUR
16H30			
16H30 18H00	Formulation des recommandations	Participants	Eau Vive

### 2.3 Programme du mercredi 9 juin 2010

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS	FACILITATEUR
8H00 10H00	Visite de terrain	Participants	CRU-BN
10H00 11H00	Retour de visite terrain, leçons apprises	Participants	Eau Vive
11H00 11h15	Pause café	Participants	CRU-BN
11H15 13H00	→ Présentation des conclusions → Adoptions des recommandations, motions → Vision du dialogue par la société civile dans le bassin du Niger → Stratégie et positionnement de la société civile dans le processus de dialogue, feuille de route pour la suite	Rapporteurs Participants Touré Nourhedine Z. (Pdt CRU-BN) Participants	Eau Vive
13H00 13H30	<b>Evaluation du forum</b> → Synthèse des fiches d'évaluation individuelle → Tour de table	Rapporteurs	Eau Vive
13H30 14H00	<b>Fin de travaux et clôture</b> → Intervention de l'ABN → Intervention de clôture	Présidence du forum M. Barry, ABN M. Diallo, UICN-PACO	Eau Vive
14H00	Déjeuner et Départ	Participants	CRU-BN

## 3 SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU FORUM

### 3.1 Introduction

Organisé par l'UICN avec l'assistance technique de Eau Vive, et avec l'appui logistique de la Coordination Régionale des Usagers du Bassin du fleuve Niger (CRU-BN), le Forum régional de la société civile du bassin du fleuve Niger s'est tenu à Sélingué au Mali, du 7 au 9 juin 2010.

Le forum a accueilli une cinquantaine de participants des neuf pays du bassin, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria, et le Tchad. Les présidents des neuf coordinations nationales des usagers du bassin étaient présents, ainsi que d'autres représentants de la société civile, des institutions et des États.

Placé sous la présidence de Son Excellence Monsieur Lamine Keita, Ex-Ministre et Président du Comité de Bons Offices du Mali, le forum était co-présidé par Monsieur Housséini Maïga, de la Structure Focale Nationale de l'Autorité du Bassin du fleuve Niger au Mali. Il s'est déroulé sur deux journées et demie, riche en interventions, discussions et débats, avec une visite de terrain du barrage hydroélectrique de Sélingué.

### 3.2 Ouverture du forum

Trois discours ont été prononcés à l'ouverture du forum, respectivement par :

Le Maire de la Commune de Baya, Monsieur N'Diaye, a souhaité la bienvenue à tous les participants venus des 9 pays du bassin. Il a affirmé que le sujet de l'atelier était essentiel, les projets de grandes infrastructures hydrauliques entraînant le développement économique et social, mais ayant aussi des impacts néfastes sur la société civile, qui doivent être traités.

Le président de la Coordination Régionale des Usagers du Bassin du fleuve Niger, Monsieur Touré, a prononcé un mot de bienvenue aux participants au Mali, et a remercié les organisateurs du forum au nom de l'ensemble des coordinations nationales du bassin.

Le coordonateur régional du programme eau et zones humides de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Monsieur Diallo, a replacé l'atelier dans son contexte. Il y a près de dix ans que l'UICN a identifié le besoin d'un dialogue régional sur les grands barrages en Afrique de l'Ouest. Souvent, les grands barrages sont un signe de développement d'un pays, et sont considérés comme un indicateur de son état d'avancement. Cependant, si ces infrastructures apportent l'énergie, l'eau pour l'irrigation et pour des populations à grande échelle, pour des franges de la population de certaines régions, les impacts sociaux, environnementaux et économiques négatifs des grands ouvrages, l'emportent sur les bénéfiques. C'est donc dans l'objectif d'écouter et faire entendre la voix de tous, et plus particulièrement celles de la société civile, des organisations de producteurs et d'exploitants des ressources naturelles, que cet atelier est organisé. Monsieur Diallo a souligné l'importance de regarder ensemble vers l'avenir et d'écrire les termes d'une formule gagnante, qui permette à la région de s'équiper dans une perspective de long terme, sans provoquer de souffrances inutiles, sans compromettre des options pour demain, au profit de choix plus séduisants aujourd'hui.



### 3.3 Sessions « initiatives et connaissances »

Les présentations en plénière des différentes sessions « initiatives et connaissances » ont touché deux grands thèmes. Le premier concernait l'**impact environnemental et social** des grands barrages, notamment comment évaluer ces impacts, quelles mesures à prendre et comment suivre leur mise en application. Le deuxième grand thème abordé concernait la **société civile**, et son rôle dans ce processus d'évaluation et de suivi de la prise en compte des impacts de ces projets. **(Les présentations détaillées sont disponibles sur demande)**

#### 3.3.1 Impacts environnementaux et socio-économiques des structures existantes et futures dans le Haut bassin du Niger ; *Monsieur Mori Diallo, Wetlands International*

Wetlands International et ses partenaires, avec le financement de la Coopération Néerlandaise, ont élaboré un document "Le Niger Une Artère Vitale", dont l'objectif était de développer un outil d'aide à la décision pour la gestion des eaux du haut bassin du fleuve Niger. Une analyse d'avantages et désavantages socio-économiques et environnementaux des barrages et de leur gestion a été faite pour aboutir à des résultats concrets.

Selon le modèle hydrologique, les deux barrages en amont du Delta Intérieur du Niger à savoir le barrage de Sélingué et celui de Markala ont été caractérisé selon leur capacité de prélèvement, dont l'amplitude est étroitement liée au débit du fleuve dans son parcours naturel. Ces deux barrages jouent un rôle extrêmement important pour système hydrologique du bassin du fleuve Niger en général et celui du Delta Intérieur en particulier. L'impact de ces deux barrages ainsi que celui du barrage prévu à Fomi ont pu être analysé, et la présentation a porté sur l'impact sur les aspects écologiques et socio-économiques ainsi que sur les coûts des barrages. Les coûts directs (construction, entretien, maintenance) ont été pris en compte, mais en plus des coûts directs, il y a des coûts indirects qui n'ont certainement pas été pris en compte à un moment donné de la mise en œuvre du projet. Ces coûts indirects se rapportent à plusieurs secteurs de l'économie notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le transport et aussi le redéploiement des populations riveraines.

Par exemple, on remarque une relation très étroite entre la hauteur des inondations et la production de poisson. Lorsque les débits sont réduits tout en jouant sur les superficies inondables, la production halieutique serait réduite dans le delta intérieur qui est la plus grande entité géographique du pays en termes de production de poisson et du nombre d'espèces. Sans Sélingué la commerce du poisson dans le Delta intérieur serait +13%, sans Office du Niger il serait à +6%, et quand on va rajouter Fomi, il va être à -37%

Les principales conclusions tirées des analyses peuvent se résumer comme suit :

L'eau du fleuve est un bien rare dans le Sahel pendant les années sèches

Plus il y a des infrastructures, plus il y a des intérêts antagoniques, ce qui nécessite une approche intégrée dans la gestion du fleuve et une vision partagée au niveau international.

Les effets hydrologiques mènent à un changement des habitats

Les habitats artificiels ne peuvent pas compenser la valeur qui sera perdue avec la réduction des habitats naturels

#### 3.3.2 Impacts des grands barrages sur les écosystèmes fragiles (cas du système de lacs Faguibine au Mali) par *Dr Birguy Lamizana, Projet PNUE Lac Faguibine*

Le lac de Faguibine au Mali est un système de 5 lacs interconnectés, dont le remplissage dépend du fleuve Niger. Plusieurs barrages sont implantés en amont du système (*voir carte de la présentation sur le power point*). De ce fait, le remplissage et la fonctionnalité des lacs, ainsi que les écosystèmes associés, dépendent de ces barrages. Plus la crue est importante, plus les lacs se remplissent (le plus grand est le Lac Faguibine, de 53 000 ha). La mise en place de barrages engendre donc la réduction de crues, et affecte ainsi le remplissage des lacs.

Par ailleurs, les changements climatiques, avec une augmentation de la sécheresse et une baisse de pluviométrie, affectent également leur remplissage.

Cette situation engendre une vraie catastrophe dans le nord Mali, dans une zone qui était le vrai grenier du pays, fournissant du poisson pour le nord et le centre du pays, mais aussi pour le Burkina Faso et la Mauritanie.

La conjugaison entre l'impact des ouvrages et les changements climatiques, engendre :

Des changements pour l'agriculture, le bétail, la pêche, avec un abandon des activités traditionnelles. Avant l'installation de barrages, avec la crue, la zone n'avait besoin d'engrais ou d'arrosage. Aujourd'hui, les crues sont moindres, avec une réduction d'arrivée d'eau engendrant un ensablement (canaux bouchés) ;

Des migrations de populations engendrant des problèmes fonciers ; des zones de conflits qui se sont aggravées (rébellion touareg) ;

Des problèmes de surpâturage ;

Des problèmes d'alimentation en eau potable, avec une baisse de la nappe ;

Des plantes introduites pour bloquer l'ensablement, mais envahissant toute la zone culturale ;

Une baisse du tourisme, réduisant les revenus de la région.

Ce problème n'impacte pas seulement le Mali, mais également ses relations avec les pays voisins, compte tenu des liens établis entre les populations. Maintenant que la zone est menacée, on se rend compte de son importance et du rôle qu'elle jouait.

Plusieurs questions se posent :

Est-ce que ce système a été pris en compte avant de réaliser les infrastructures hydrauliques ?

Quelle approche de gestion de la zone faut-il mettre en place aujourd'hui ?

Aujourd'hui, cela ne peut être réglé qu'avec l'implication de la communauté, afin de faire face aux problèmes causés par les barrages, aggravés par les changements climatiques. Il s'agit d'un choix de société qui doit impliquer toutes parties prenantes. Il serait important de mettre en place un comité de gestion de bassin, qui s'insère dans ce que fait l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

### **3.3.3 Surveillance et suivi environnemental des grands barrages (cas de l'avant projet de barrage de Lom-Pangar au Cameroun) par *Cyrille Ngouana Kengne et Dieudonné Thang***

Comment contribuer au processus de développement du barrage de Lom-Pangar au Cameroun ?

Un travail de suivi et de contrôle est en cours, sur les impacts du barrage : suivi environnemental, impact réel du projet. En effet, sans un travail de suivi, les impacts d'un barrage ne seront jamais connus.

Des études ont été menées seulement dans les années 1993-1997, et n'ont été rendues publiques qu'en 2005. De nombreuses critiques ont alors émergé, et des études complémentaires sont en cours. Il aurait été important que ces études se fassent bien en amont.

Une grille de 9 critères a été développée afin de faire la revue critique du Programme d'Action Environnemental du barrage de Lom-pangar :

Collecte des données

Méthodes et approches

Aspect communicationnel

Etc.

Les résultats de l'étude ont mis en avant :

Une confusion entre les actions de suivi et de surveillance environnementale ;

Une absence des mécanismes opérationnels de surveillance des travaux ;

Un choix des objets de suivi non étayé (retour d'expérience, enjeux du projet, efficacité des mesures d'atténuation, etc.) ;

Un déficit important des données de base, engendrant une mauvaise vision de la diversité aquatique.

Les activités menées depuis ont été :

Diffusion d'information auprès des populations ;

Envoi de recommandations aux différents Ministères concernés.

La société civile a été impliquée tard dans ce processus. Elle a aujourd'hui besoin d'un bon argumentaire technique. Il est nécessaire de la renforcer, la consolider ; qu'elle se regroupe au sein d'un réseau pour être force de plaidoyer ; qu'elle trouve pour cela des financements, pour maintenir son indépendance.

### **3.3.4 Résultats de la visite d'échange d'expériences entre les populations de Sélingué et celles de Fomi en Guinée, Taoussa au Mali et Kandadji au Niger par *Nouradine Touré, CRU-BN***

#### Restitution de la visite d'échange d'expériences

Il existe souvent un problème de perception, avec l'idée que les ministères et les institutions gèrent tout. Pourtant, le débat public est essentiel (dans les espaces publics, sur les biens publics). C'est un préalable à une bonne participation. S'il n'est pas fait, le schéma est alors tronqué ; si un acteur manque, nous ne sommes plus dans un schéma de bonne gouvernance.

Il est important que la société civile soit mobilisée, informée et écoutée ; qu'elle donne son avis et influe sur les décisions. Sinon, elle n'est pas dans le dialogue.

Une visite d'échange a été organisée entre des populations qui seront affectées par la construction des trois futurs barrages (en Guinée, au Mali et au Niger) et des populations qui ont été affectées par la construction du barrage de Sélingué. La visite a concerné un village déplacé, un village d'accueil et un village spontané.

Elle avait pour but de partager l'expérience de la population de Sélingué, sur son vécu avant, pendant et après la réalisation du barrage, et de permettre aux délégués des trois pays (Guinée, Mali et Niger) de renforcer leurs capacités d'anticipation et d'initiative face aux problèmes à venir suite à la réalisation des ouvrages structurants dans le bassin.

La visite a permis de formuler des recommandations spécifiques en ce qui concerne « l'avant, le pendant et l'après » réalisation, à destination de l'Etat et des collectivités, mais également des populations et chefs de village.

#### Intervention complémentaire de Idrissa Mahamane, CNU, Niger

Suite à cette visite d'échange, les participants nigériens ont restitué les travaux et les résultats des échanges dans les villages affectés au Niger. Cette restitution a donné lieu à la formulation de recommandations. Le rapport complet de la restitution se trouve en annexe ([rapport restitution Kandadji, avril 2010](#)).

Les recommandations des villageois sur les précautions à prendre avant, pendant et après le processus de déplacement, suite à la réalisation du barrage, sont les suivantes :

Mettre en place des comités villageois (alphabétisés) de gestion du processus de déplacement, prenant en compte les populations vulnérables (handicapés, vieillards, orphelins, veuves, etc.) ;

Respecter les termes contrats pendant le processus ;

Eviter tout comportement pouvant porter atteinte à la préservation de l'environnement ;

Suivre et contrôler les engagements de l'Etat ;

Prendre les dispositions pour sécuriser les biens et les personnes et dénoncer tout comportement suspect, pour assurer la sécurité des populations ;

Organiser régulièrement des séances de sensibilisation dans les villages concernés, pour que les villageois n'oublient pas certains détails en leur faveur ;

Créer un cadre où la société civile et les villageois seront en contact permanent pour : avoir des informations afin de prendre certaines précautions ; les appuyer et les conseiller en prévision du déplacement.

### **3.3.5 Plaidoyer et lobbying citoyen dans le processus du barrage hydroélectrique de Dyondyonga (Bénin) sur le Mekrou/Niger par Kouassi Sébastien Dohou, ONG Grapad**

La présentation a porté sur la contribution d'action citoyenne à l'arrêt du processus de construction du barrage hydroélectrique de Dyondyonga (Bénin) sur le fleuve Mekrou, long de 410 km.

#### Présentation du site du barrage sur le Mékrou et dates clés

Un pacte est partagé par le Bénin, le Niger et le Burkina Faso, sur le fleuve Mékrou. En 1983, un accord est passé entre les pays pour construire un barrage sur le Mékrou. Mais le projet est reporté, pour manque de financements. En 1996, le site est inscrit au patrimoine du Niger. En 2003, un accord est signé entre : Bénin-Niger-SHM, pour mettre en œuvre le projet. Mais en février 2003, l'UNESCO fait injonction au Bénin et Niger, sur le projet de construction du barrage électrique de Dyondyonga sur le fleuve Mékrou. Ce dernier se trouve en effet à l'intérieur du site du patrimoine mondial au Niger, et du site proposé par le Bénin pour inscription sur la liste du patrimoine mondial.

L'UNESCO demande de soumettre avant le 1er février 2004 et avant d'entreprendre toute construction, un rapport détaillé sur la construction du barrage proposée sur le fleuve Mékrou et sur l'exploitation minière du phosphate, ainsi qu'une étude indépendante d'impact environnemental et social, répondant aux normes internationales. Finalement, les pays décident de renoncer au projet.

#### Les acteurs et leur rôle

Comment ces deux Etats se sont-ils rétractés ? Plusieurs acteurs ont joué un rôle :

Les médias : de nombreux journalistes ont décrié ce projet. Des articles de presse sont parus à Niamey et Cotonou, avec un positionnement sur le fait que le projet conduirait à un déclassement du site.

Les chercheurs béninois, nigériens et burkinabè : le site de construction était en effet un site de fouilles archéologiques.

Le parlement : un député béninois a interpellé le gouvernement oralement. Le gouvernement a répondu que le projet restait conditionné aux résultats des études d'impact environnemental, comme demandé par l'UNESCO.

UNESCO : a joué un rôle de fond.

ECOPAS et UICN : ont affirmé un désaccord sur ce projet dans le site, pour la préservation de la région.

#### Les résultats obtenus

Un report/annulation du projet de la part du gouvernement actuel.

Une réussite, même si les mobilisations des différents acteurs n'ont pas été concertées ; chaque acteur a pleinement joué son rôle.

### **3.3.6 Etudes d'Impact Environnemental et Social (concept et application) par Dr Birguy Lamizana, Projet PNUE Lac Faguibine**

De plus en plus, des EIES (Etudes d'impact environnemental et social) sont réalisées, afin de réduire les impacts négatifs et augmenter les impacts positifs des projets de grandes infrastructures hydrauliques. Pour ce faire, il est important d'utiliser des outils d'aide à la décision, et de suivre un processus systématique.

Historiquement, le volet social n'était jamais très présent, alors que les impacts environnementaux étaient plus pris en compte (les bailleurs l'imposaient comme une condition).

De plus en plus on s'est rendu compte que les êtres humains devaient être au cœur de ces évaluations. Quand l'on parle de compensation, ce sont les êtres humains qu'il faut compenser. Ceci soulève beaucoup de questions. Par exemple, une mare qui est classée zone humide et représente également un lieu de rituel, et qui sera engloutie. Comment compenser cela ?

Il est nécessaire de discuter avec les populations affectées, voir ce qu'elles sont prêtes à accepter. Il s'agit d'un travail psychologique. Des habitants peuvent penser qu'il va leur arriver malheur parce qu'ils ont abandonné leurs ancêtres (cimetières engloutis). Aujourd'hui, les EIES ont évolué pour être complètes et intégrer tous les aspects, notamment sociaux.

Cependant, même si les choses ont avancé en termes de loi, d'exécution d'études d'impact environnemental et social, leur mise en œuvre est moins sûre. Or la mise en œuvre et le suivi des études est cruciale. Qui peut le faire si ce n'est pas la société civile ? Il faut bien comprendre la place qu'occupe l'EIES au sein d'un projet et l'importance de la mettre en œuvre et d'en assurer un suivi.

### 3.3.7 Film : impacts sociaux du barrage de Kainji, Nigéria

Le film présente les expériences de communautés locales affectées par le barrage de Kainji au Nigéria, afin de pouvoir partager les leçons apprises.

Les intervenants du film témoignent de l'impact néfaste du barrage sur les populations, qui souffrent de la dégradation de leur environnement, et ne voient pas de bénéfices résultant de l'installation. Les expériences racontées par le film ont suscité de vifs débats parmi les participants du forum. Certains exprimaient leur peur au vu des dégâts causés. D'autres réclamaient une vision plus équilibrée qui présente les bénéfices ainsi que l'impact négatif des barrages.

Le film a permis surtout d'illustrer comment un tel ouvrage peut être un outil de communication et de plaidoyer. Au quel cas les messages sont choisis par rapport à la fin souhaitée. Dans ce cas particulier, le film a permis d'attirer l'attention du gouvernement et de la banque mondiale, qui ignoraient la réalité de la situation des populations affectées.

### 3.3.8 La vision du dialogue par la société civile dans le bassin du Niger par Nourhedine Touré, CRU-BN

Lors de la conférence des chefs d'Etats et de gouvernements, des Partenaires techniques et financiers, qui s'est tenue à Paris en avril 2004, il a été décidé de mettre en place un mécanisme de participation et de mobilisation de la société civile à la Vision Partagée de l'Autorité du Bassin du Niger.

Une étude d'identification et de caractérisation des acteurs de la société civile du bassin du Niger a été menée dans les neuf pays, et a abouti à la tenue du forum régional des usagers des ressources de l'eau (**FOREAU**) à Fada N'Gourma, au Burkina Faso du 23 au 25 février 2006, avec la participation de 150 délégués venant de l'ensemble des pays du Bassin.

La résolution N° 2 de la 25<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de l'ABN demande : « **l'identification et la mise en œuvre des mécanismes de participation de la société civile et sa reconnaissance comme partie prenante au développement du bassin** ». Elle insiste particulièrement sur :

La poursuite et le renforcement de l'implication de la société civile dans la phase II du processus de la Vision Partagée ;  
L'identification et la mise en œuvre des mécanismes de participation de la société civile et sa reconnaissance comme partie prenante au développement durable du bassin.

La mise en place de **coordinations nationales des usagers (CNU)** et d'une **coordination régionale des usagers (CRU-BN)** sur le bassin du fleuve Niger, a été adoptée par les résolutions N° 4 et 5 de la session extraordinaire du Conseil des Ministres, tenue du 26 au 27 Juillet 2007 à Niamey (Niger).

Le 8<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'ABN, tenu en 30 avril 2008 à Niamey, a adopté une **Charte de l'eau** (instrument juridique permettant de renforcer la coopération entre les Etats du bassin du Niger et entérinant le principe de participation de la société civile et des usagers).

A ce jour, chacun des pays du bassin dispose d'une CNU. La CRU est composée des 9 présidents des CNU. Le siège de la CRU-BN est basé à Bamako (Mali). Les coordinations nationales sont composées selon les pays de représentants de la société civile, par exemple des organisations paysannes.

Les CNU et la CRU-BN disposent de peu de moyens financiers et humains. Un travail avec l'ABN est en cours sur cet aspect logistique et des activités sont en cours afin de faire connaître ces coordinations et mener à bien leurs objectifs.

La CRU-BN a pour objectif d'assurer la représentation des usagers à l'échelle régionale du bassin dans les instances statutaires de l'ABN, d'y défendre leurs intérêts et de servir la cause du développement durable du bassin. La CRU-BN travaille pour une meilleure participation au sein des processus politiques.

La société civile est organisée et capable de contribuer de façon qualitative au processus de dialogue sur les barrages dans le bassin du fleuve Niger, de défendre les intérêts des populations affectées par la réalisation des grands ouvrages hydrauliques à travers :

Un dialogue participatif et durable avec les Etats, les collectivités locales, les organismes de bassin et les organisations sous régionales ;

Un programme d'Information, d'Education et de Communication (IEC) de la société civile y compris les populations à la base ;

Un renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (formations, visites d'échange d'expériences...) ;

Une construction des alliances stratégiques et de développement de partenariat et de collaboration ;

Une capitalisation et la diffusion des meilleures pratiques ;

Un plan de communication efficace et performant.

Les recommandations formulées par la société civile afin de réaliser cette vision, et renforcer sa participation dans le processus sont de :

Renforcer ses capacités technique, organisationnelle et financière, afin qu'elle puisse participer efficacement ;

Mettre en place un cadre d'échange d'expériences entre les sociétés civiles des différents bassins ;

Pour que les recommandations issues des différents dialogues, au niveau des bassins, soient prises en compte par les autorités des pays, il faut que la société civile soit représentée au niveau des instances statutaires de la CEDEAO et de la CEMAC ;

Que le panel des experts de la CEDEAO sur les barrages (y compris d'autres experts sur d'autres thématiques) et la société civile entretiennent des relations de partenariat et de collaboration afin qu'elle soit bien outillée sur les questions relatives aux barrages et aux différents défis à relever ;

Instaurer un système d'information efficace et performant, qui puisse atteindre la société civile (y compris les populations affectées par les barrages existants et les nouveaux) afin qu'elle soit bien informée sur les impacts négatifs et être mieux armée psychologiquement pour les surmonter avec l'aide des partenaires et des autorités ;

Que des mécanismes soient mis en œuvre pour garantir les producteurs par rapport à leur moyen de production (la terre, pâturages, plans d'eau, etc.) évitant l'accaparement des terres par les multi nationales et les gros investisseurs internationaux au profit des communautés locales ;

Que l'ensemble des parties prenantes (Etats, Collectivités locales, les Organisations de la Société Civile, les institutions de la recherche, la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, etc.) mettent en place un cadre de concertation afin de minimiser les effets négatifs des barrages, et permettre à la communauté de jouir des impacts positifs des ouvrages ;

Développer le partenariat entre les Organisations de la Société Civile du bassin du fleuve Niger et le programme dialogue sur les barrages de l'UICN en partenariat avec la CEDEAO et d'autres organisations.

### **3.3.9 Eléments de stratégie pour avancer les efforts des OSC par Hope Ogbeide, SWAPHEP/CNU Nigeria**

Présentations d'éléments de stratégie pour avancer les efforts des Organisations de la Société Civile (OSC) :

Intégrer et promouvoir les principes directeurs de la Commission Mondiale des Barrages ;

Construire des alliances stratégiques entre organisations de la société civile ;

Cibler/influencer les politiciens au travers des technocrates ;

Influencer les partenaires techniques et financiers pour qu'ils supportent DIRECTEMENT la société civile/le processus démocratique et non au travers du gouvernement ;

La voix de la société civile compte de façon réelle et pas seulement sur le papier ;

Utiliser des gens de réputation mondiale pour porter le message (exemple : Nelson Mandela) ;

Promouvoir les bonnes pratiques (exemple : barrage de Maguga au Swaziland) ;

Promouvoir les échanges entre les différents gouvernements ;

Promouvoir les échanges entre OSC.

### **3.3.10 Présentation des conclusions du forum électronique par Jérôme Koundouno, UICN**

Le forum électronique à destination de la société civile, dont les résultats sont ici présentés, est une activité complémentaire menée par l'UICN dans le cadre du processus d'implication de la société civile dans les projets de grands barrages initié par la CEDEAO.

Le processus de dialogue sur les barrages a inclus un processus de consultation par voie électronique, qui s'intègre dans le processus de préparation des forums de Nouakchott et de Sélingué. Ouvert à contributions du 19 octobre au 15 novembre 2009, 4 thèmes ont été traités par le forum électronique :

- Les infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest : problématiques, enjeux et perspectives en rapport avec le développement économique et l'intégration régionale ;
- Les impacts sociaux, environnementaux et économiques, et les risques associés au développement des infrastructures hydrauliques ;
- La gouvernance et le processus de prise de décision pour la conception, la construction et l'exploitation des infrastructures hydrauliques ;
- Les options disponibles de développement des ressources hydrauliques et énergétiques.

Des 187 contacts inscrits dans le forum, 50 ont participé activement aux débats, dont 8 anglophones. Globalement, les recommandations qui sont sorties des débats peuvent se résumer comme suit :

- Mieux connaître les bassins versants ;
- Diminuer la vulnérabilité des populations et du patrimoine ;
- Promouvoir et appliquer l'approche Gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) ;
- Améliorer et mieux prendre en compte les EIES ;
- Utiliser les expériences passées ;
- Considérer, évaluer et encourager les alternatives ;
- Promouvoir la complémentarité des solutions ;
- Favoriser la réalisation d'Évaluations Environnementales Stratégiques (EES).

Une vingtaine de documents ont été partagés et mis à la disposition de tous sur le site web du dialogue ([www.dialoguebarrages.org](http://www.dialoguebarrages.org)).

### **3.3.11 Présentation des recommandations du panel des experts, par Edmond Kaboré, membre du Panel des experts CCRE/CEDEAO**

Le panel des experts a dégagé :

7 axes stratégiques

25 recommandations

Le mandat du panel s'inscrit dans le cadre du dialogue instauré par la CEDEAO.

Quelques mots sur la notion d'expert : « *On a tendance à nous dire : vous les experts, vous nagez en haut dans les nuages. Nous on est sur le terrain. Mais quand les nuages laissent tomber la pluie, nous affectons aussi la situation sur le terrain. On est ensemble. Et nous les experts, nous sommes aussi citoyens du bassin. Quand même nous sommes au courant des problèmes au niveau du bassin. Et nous pouvons aider à remonter des problèmes du terrain au plus haut niveau. Il ne faut pas croire que nous, le panel, nous sommes déconnectés des réalités du terrain. Nous sommes tous ensemble, citoyens du bassin : l'expert, le barragiste, l'agriculteur, etc.* ».

Des méthodes existent aujourd'hui pour écouter la base et faire remonter ses propositions vers le haut. La société civile doit être associée et prise en compte.

Le panel des experts a identifié différentes étapes afin que les mécanismes de décisions soient améliorés. Le panel a utilisé un outil méthodologique : format de base du cycle de projet. Il comprend les étapes suivantes :

Identification et planification du projet (analyse et diagnostic)

Cadrage préalable des études

Réalisation des études et validation

Transformation des plans (développement local, recasement, etc.) en actes juridiques

Mise en œuvre effective des plans

Aspects de la gestion de l'exploitation

A toutes ces étapes du projet, la société civile peut s'impliquer. Si le terme de société civile est peut présent dans le document du panel, la consultation et la participation des populations affectées est clairement mis en avant dans le document (définition, explications).

La consultation consiste :

Au partage d'information : diffusion de documents, réunions publiques, séminaires d'information

A l'écoute et l'apprentissage : visite, interview

A l'évaluation conjointe et participative des besoins

La participation va au-delà de la consultation. Elle consiste :

A la prise de décision partagée : revue publique des documents, ateliers d'identification des priorités, résolution des conflits

A la responsabilisation : renforcement de capacités, soutien des initiatives des acteurs

De nombreux documents ont été utilisés par le panel, pour mener son travail, parmi lesquels :

Des rapports de l'OIEau (Officie International de l'Eau)

Trois ouvrages ciblés pour collecter les données (Manantali au Mali, Kandadji au Niger et Bui au Ghana)

Sur la base de cette méthode, le panel a élaboré un rapport, structuré selon les différentes phases du cycle de projet (9 chapitres, 100 pages, un résumé des recommandations).

Les recommandations, qui découlent d'une analyse scientifique, sont classées selon 7 axes stratégiques (**voir le détail des recommandations pour chaque axe stratégique en annexe**) :

Affirmer le rôle majeur des organismes de bassin ;

Intégrer les populations affectées, comme bénéficiaires. Ne plus les considérer comme un obstacle au développement des ouvrages, ou comme une contrainte, mais comme des partenaires réels du projet ;

Accepter les incertitudes et gérer les risques. Ils ressortent d'ailleurs dans les études, mais une fois le projet financé, il n'y a généralement pas d'indicateurs pour les suivre ;

S'assurer que les acteurs clés jouent leur rôle, notamment la société civile ;

Optimiser la rentabilité des grands ouvrages ;



Capitaliser et échanger les expériences ;

Adopter un cadre de référence régionale pour la conduite des études environnementales et sociales.

Il est à noter que par rapport aux mesures et recommandations proposées, il n'existe pas de document qui contraint les Etats à les mettre en œuvre.

### 3.4 Synthèse des débats et discussions

Les présentations, échanges et débats ont mis en exergue un certain nombre de constats, questions et préoccupations présentés ci-après :

#### ***Les impacts sociaux et environnementaux des projets d'aménagement hydraulique***

On constate généralement un vrai déséquilibre entre les impacts économiques d'une part et environnementaux et sociaux d'autre part. L'intérêt est vraiment mis sur les bénéfices économiques, avec une faible prise en compte des aspects environnementaux et sociaux.

Il est important de faire une analyse des coûts et bénéfices, des aménagements hydrauliques (étudier les gains en termes de production d'énergie, voir comment renforcer les résultats positifs, etc.).

Il y a des éléments qu'il n'est pas possible de compenser : lieux de cultes, cimetières. Il est primordial que la société civile soit au plus proche de la population et soit impliquée.

#### **Les études d'impact environnemental et social, à mener en amont de tout projet d'aménagement hydraulique**

##### **Les propositions qui se dégagent :**

La nécessité de mener systématiquement des études d'impact environnemental et social, en amont de tout projet d'aménagement hydraulique, et de veiller à leur mise en œuvre et au suivi.

L'importance de l'indépendance du financement des études d'impact, afin qu'elles soient objectives.

Les études d'identification du site (hydrologique, géologique, etc.) permettent ensuite de lever des financements pour le projet d'infrastructure hydraulique. Dès ces étapes, il y a une implication des habitants, qui sont consultés (consultations publiques). C'est à la société civile de jouer son rôle pour voir si dans la mise en œuvre, les recommandations émises sont bien prises en compte.

##### **Les questions qui se dégagent :**

Dans le cadre de la réalisation des études d'impact, une priorité est à accorder à la consultation des usagers, à l'implication de la société civile. Cela est utile et bénéfique pour le projet, car elle apporte des éléments que les techniciens n'ont pas. Mais est-ce toujours le cas ? Comment la société civile peut-elle être plus proactive au moment de l'étude, si elle connaît la méthode employée ?

Comment promouvoir des études d'impacts environnemental et social, pour les infrastructures hydrauliques réalisées il y a parfois 40 ans, et qui n'en ont pas fait l'objet ? Mener maintenant ces études post-réalisations pourrait permettre de tirer aujourd'hui les enseignements des échecs et difficultés.

Les études d'impact actuelles tiennent-elles toujours compte de toutes les procédures, jusqu'à la mise en place du suivi environnemental ?

Est-ce que ce dialogue avec la société civile sur les barrages ne vient pas en retard, quand ils ont déjà été réalisés ?

Peut-on impliquer le développement des maladies, à la construction du barrage ? Cette donnée est importante à connaître, car cela ne doit pas être discutable. Il faut pouvoir le vérifier, et prendre en compte tous les impacts négatifs potentiels dès les études d'impact. Cela sert ensuite la stratégie de plaidoyer, et permet de se reposer dessus. Si l'étude ne l'a pas démontré en amont, il n'y a alors aucune expertise sur laquelle adosser le plaidoyer, et le faire, peut même discréditer l'action de plaidoyer.

#### ***La société civile – vers son implication réelle***

##### **La structuration de la société civile à l'échelle du bassin**

Pour que le dialogue se poursuive de façon dynamique, au niveau de la société civile, il est important qu'elle s'organise. Les coordinations nationales des usagers sont toutes là. Sont-elles organisées de la même manière ? Comment fonctionnent-elles dans leurs pays respectifs ? Cela pourra donner des idées pour les suites à donner.

Il serait important de créer un canal de communication plus direct entre les participants. En effet, la société civile a un rôle à jouer auprès des Etats, qui attendent des recommandations de cette dernière. La société civile doit jouer son rôle d'interpellation des Etats pour des aménagements qui ont des conséquences sur la Nation.

Il est important que la coordination régionale dispose d'un site web, où l'on retrouve tous les documents et informations utiles à la société civile.

Il est important de clarifier qui représente la société civile.

Il est important de fédérer le maximum d'acteurs dans le bassin. L'implication d'ONG internationales (Oxfam, Eau Vive, UICN) permet également d'avancer sur la question au niveau régional.

#### Le rôle de la société civile (à renforcer : en termes d'expertise et de financements)

La société civile doit jouer un rôle dans toutes les étapes du projet d'infrastructure hydraulique : dans toutes les études qui sont menées en amont (hydrologiques, géologiques, etc.) et qui permettent ensuite de lever des financements. C'est à la société civile de jouer son rôle pour voir si dans la mise en œuvre, les recommandations émises sont bien prises en compte. La société civile doit participer dès la conception du projet, pour pouvoir défendre ses intérêts.

C'est une nécessité que la société civile ait une bonne expertise, des arguments solides et scientifiques, afin de bien représenter les populations affectées, dans les instances de prise de décision, auprès des décideurs.

Il est important que la société civile se saisisse bien de l'enjeu au niveau des Etats, de la construction d'une telle infrastructure. Elle doit renforcer son expertise, ses connaissances à ce sujet et trouver de bonnes alliances. Par exemple : Les parlementaires sont des partenaires à avoir avec soi dans ce genre de situation. En a-t-on fait assez dans ce sens ?

La société civile doit baser ses recommandations, son plaidoyer, sur une expertise fiable, qui crédibilise son action ; sinon, elle risque même de la mettre en péril.

Le rôle de la société civile est d'assurer la représentation des usagers et la défense de leurs intérêts.

En ce qui concerne la participation publique, annexer aux rapports les procès verbaux des consultations n'est pas suffisant. Il faut consacrer un chapitre à expliquer comment la société civile a été impliquée.

Le financement des OSC reste un enjeu. Elles sont aujourd'hui incontournables, et il est important qu'elles soient soutenues par leur Etat, mais on peut alors se poser la question de leur indépendance.

Nous devons prendre des décisions à partir de ce forum, et voir comment faire en sorte que les gouvernements nous écoutent. Le vrai problème n'est pas qu'ils n'ont pas d'informations de notre part (société civile) mais qu'ils ne veulent pas écouter. Travailler ensemble sur comment les faire écouter, en s'appropriant les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages. Car ce document est une capitalisation des meilleures pratiques et peut être un document de référence pour la société civile.

#### Le processus de consultation de la société civile

En ce qui concerne la participation de la société civile : quand elle est simplement informée, elle n'a pas d'influence ; quand elle est sollicitée, elle peut un peu intervenir ; mais quand elle est partenaire, elle a plus d'impact.

Les capacités de travail et d'analyse de la société civile des études d'impact qui sont menées, sont faibles. Par ailleurs, le gouvernement est souvent pressé pour prendre des décisions. Les documents disponibles sont volumineux, et le temps pour se prononcer est généralement très court (en 3 jours). Il est nécessaire de faire évoluer cela.

Il n'existe pas de mécanismes formels de concertation au niveau de l'Afrique de l'Ouest. Par contre au niveau de chaque barrage il y a de plus en plus d'initiatives de concertation. A nous de voir si cela serait pertinent de l'instaurer d'une façon générale, avec la mise en place d'un mécanisme au niveau régional. L'idée est de voir quels sont les bénéfices qui ont été tirés jusque là, et ceux à proposer pour l'avenir ; de remonter nos préoccupations en matière de prise de décisions, sur les aménagements d'ouvrages hydrauliques. S'il y a des idées, propositions, pour mieux valoriser les recommandations de l'atelier, de façon plus efficace, cela doit pouvoir être partagé au cours de l'atelier.

#### L'appropriation du projet par les populations affectées (usagers, habitants) et le rôle de la société civile auprès de ces dernières

Il est primordial que les organisations de la société civile représentent les populations affectées dans des réunions de consultation, leur fassent la restitution des échanges.

Il est fondamental que les populations affectées s'approprient les projets, et elles le feront que si elles sont informées, et si elles voient les bénéfices de l'aménagement ; mais qu'elles soient également informées des impacts négatifs.

Par ailleurs, il est très important qu'elles voient les avantages à long terme des barrages. C'est donc indispensable de consulter et d'associer les populations. Quels sont les documents qui rendent tout ce processus obligatoire ? Il faut suivre cet aspect des choses.

Il y a souvent des inquiétudes des populations, dès qu'un barrage va se réaliser dans le bassin du fleuve. Une peur que l'eau n'arrive plus chez eux. Il est nécessaire de développer un programme de communication adéquat pour rassurer les habitants ?

### 3.5 Travaux en Ateliers

Des travaux en ateliers se sont tenus autour de 3 grands thèmes :

**Atelier 1** : Leçons à tirer de l'expérience des grands ouvrages existants. Les attentes majeures de cet atelier étaient de mettre en lumière : le ressenti des populations locales vis à vis des services rendus par ces infrastructures hydrauliques ; l'apport et la contribution de ces ouvrages hydrauliques au développement économique et social des régions concernées.

**Atelier 2** : Gestion et processus de décision dans la réalisation et la gestion de projets de grands barrages. Les attentes majeures de cet atelier étaient de mettre en lumière : les conditions gagnantes en termes de processus de décision, de réalisation et de gestion des grandes infrastructures hydrauliques pour l'atteinte de leurs objectifs ; les mesures d'atténuation des impacts négatifs sur le développement économique et social notamment pour les populations riveraines et les populations déplacées ; les mesures d'optimisation des impacts positifs sur le développement économique et social.

**Atelier 3** : Rôle des parties prenantes dans la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques. Les attentes majeures de cet atelier étaient de : bien cerner les parties prenantes et leur rôles et articulation/complémentarité dans un projet de grande infrastructure hydraulique ; identifier les conditions de mise en œuvre de la participation de toutes les parties prenantes.

Chacun des ateliers a abouti à la formulation de recommandations, permettant d'alimenter ainsi les propositions de la société civile qui seront remontées auprès de la CEDEAO.

### 3.5.1 Atelier 1 : Leçons à tirer de l'expérience des grands ouvrages existants

**Objectif :** Plusieurs grands barrages ont été réalisés dans vos pays et bassins versants au cours de ces dernières décennies. A partir de votre vécu et de vos connaissances des réalités locales, l'objectif principal de l'atelier est de tirer les principaux enseignements de ces ouvrages en termes de processus de réalisation, mode de gestion, bénéfices (environnementaux, économiques, sociaux), pertes (environnementales, économiques, sociales); bref, en termes d'amélioration et/ou de dégradation du bien être des populations riveraines et lointaines.

**Président :** Souleymane Zongo

**Rapporteurs :** Cyrille Ngouana et Yves Bationo

**Participants :** Boubacar Barry, Bourama Traore, Idrissa Mahamane , Boubacar Tidiane, Jean Edouard Sagno, Moussa Boncana, Mori Diallo, Sagnon Traoré, Moussa Koué.

**Question 1 : quels sont les impacts des grands barrages en Afrique de l'Ouest sur les plans économique, environnemental et social, dont l'aspect sanitaire.**

Au plan	Impacts positifs	Impacts négatifs
<b>Economique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Production d'énergie (Electrification rurale et urbaine)</li> <li>→ Culture irriguée</li> <li>→ Approvisionnement en eau potable</li> <li>→ Développement de la pêche, élevage, industrie, navigation, tourisme, commerce</li> <li>→ Pêche/ production halieutique : objectif atteint</li> <li>→ Diversification des activités tant dans les domaines de la production, distribution et des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Perte des biens naturels (terres fertiles, vergers, habitations, perte d'animaux)</li> <li>→ Abandon d'activités économiques</li> <li>→ Perte des biens naturels (forêts, gisements, braconnage : peaux, viande)</li> </ul>
<b>Environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Maintien d'un débit écologique (débit réservé écologique ?)</li> <li>→ Précision et gestion des crues</li> <li>→ Recharge des nappes phréatiques</li> <li>→ Atténuation des effets de la sécheresse</li> <li>→ Création d'un microclimat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pertes des habitats et de la biodiversité</li> <li>→ Augmentation de la sédimentation</li> <li>→ Développement des plantes envahissantes</li> <li>→ Modification du lit du cours d'eau et des espèces due aux lâchers d'eau</li> </ul>
<b>Socio-sanitaire - culturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développement d'infrastructures socio-sanitaires et culturelles (centres de santé, écoles, centres culturels, etc.)</li> <li>→ Brassage culturel</li> <li>→ Création d'emplois stables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Immigration</li> <li>→ Exode</li> <li>→ Développement de maladies : avec les migrations de population</li> <li>→ Destruction des sites archéologiques et rituels</li> <li>→ Conflits</li> <li>→ Brassage culturel</li> <li>→ Développement des maladies (malaria, VIH/SIDA, etc.)</li> <li>→ Déplacement involontaire des populations</li> <li>→ Délinquance juvénile (vol)</li> <li>→ Insécurité</li> <li>→ Dégradation des mœurs</li> </ul>

Au plan	Impacts positifs	Impacts négatifs
---------	------------------	------------------

→ Urbanisation anarchique

Un questionnement : Comment faire pour que les bénéfices générés durent dans le temps ?

**Question 2 : De votre vécu, indiquez l'ampleur de ces impacts et précisez ceux qui sont les plus importants à considérer dans un projet de barrage.**

Les impacts négatifs sont plus importants que les impacts positifs.

Les pêcheurs traditionnels n'avaient plus les moyens de faire leur travail avec l'arrivée du barrage ; ils ont perdu leur emploi.

Aspects sociaux (réinstallation durable...) et environnementaux.

**Question 3 : Les grands barrages tels que Sélingué et Kainji au Nigéria dans le bassin du fleuve Niger ont-ils atteint leurs objectifs initiaux ? Si oui, lesquels et si non, pourquoi ?**

Exemple de Sélingué (Mali)

Production d'électricité, pêche, navigation et développement de l'élevage

Initialement, une production de 200 millions de KWh devait être acheminée sur Bamako. Cet objectif n'a pas été atteint, on parle plutôt de 135 millions de KWh. Le barrage de Sélingué devrait également permettre d'éclairer certaines villes/villages de la Guinée Conakry, ce qui n'a pas été fait.

Initialement, une production de 9000 tonnes de riz/an était prévue ; actuellement seulement 7500-8000 tonnes (données non publiées) ; une production de 4000 tonnes de poissons/an était prévue : cet objectif est atteint (données non publiées).

Objectifs environnementaux

Les terres d'accueil présentaient en effet très peu d'aptitudes culturales comparativement à celles ennoyées (2 400 hectares). Quelles compensations ?

Exemple Lagdo sur la Bénoué (Cameroun)

Electricité : non atteint

Agriculture : atteint

Pêche /production halieutique

Navigation : 140 jours de navigation

Les grands barrages tels que Sélingué et Kainji au Nigéria ont-ils contribué à renforcer la coopération et l'intégration régionale ou ont-ils plutôt été sources de conflits ?

Oui. Kainji alimente le Benin et le Niger en électricité. Réduction du coût de revient de l'électricité au Niger. La Guinée a accepté la perte de compensation au profit de la solidarité sous régionale.

**Question 4 : Comment gérer ces ouvrages et comment appréciez-vous leur gestion ?**

Une commission de gestion au niveau du barrage de Sélingué (usagers, secteur privé, l'Etat et collectivités)

Quelle maintenance pour les ouvrages ?

**Question 5 : Quelles sont les mesures de compensation de pertes par les populations locales (déplacées, riveraines, hôtes, etc.) ? Lister les mesures**

Un non respect des mesures prévues dans le Plan d'Indemnisation et Réinstallation (PIR).

**Question 6 : Quels sont les principaux enjeux liés au foncier et comment y faire face dans le cadre d'un projet de grand barrage ?**

Enjeux relatifs au problème de titre foncier (personnes sans titre foncier, titre foncier commun, etc.).

Parfois de petits problèmes, localement sur les enjeux fonciers (exemple : titre fonciers communautaires). Cela peut faire partie de choses à régler pour avancer le projet.

Evaluation conséquente des dommages et compensation effective des victimes (transparence nécessaire dans la gestion du processus)

#### **Axes de Recommandations, groupe 1 : Leçons de l'expérience en Afrique de l'Ouest**

Le respect des engagements pris par l'Etat et les promoteurs. Comment faire pour que les engagements soient respectés ? ;

La transparence dans la gestion du processus ;

Considérer les populations dans le partage des bénéfices du barrage car souvent il y a des pertes non compensées ;

L'électrification des villages déplacés ;

La prise en compte des charges récurrentes des ouvrages.

### **3.5.2 Atelier 2 : Gestion et processus de décision dans la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques**

**Objectif :** *Plusieurs grands barrages ont été réalisés dans vos pays et bassins versants au cours de ces dernières décennies. A partir de votre vécu et de vos connaissances des réalités locales, l'objectif principal de l'atelier est de donner une appréciation sur le processus de décision et les modes de gestion de ces infrastructures hydrauliques.*

**Président :** Ibrahim Beïdou

**Rapporteurs :** Aboubacar Sidiki Conde et Boubou Ba

**Participants :** Ibrahim Beïdou, Housseini A Maiga, Ely Dembele, Hope E Ogbeide, Aboubacar Alpha, Jessica Saulle, Birgyu Lamizana, Aboubacar Sidiki Conde, Boubou Ba, Sidi el Moctar Iknan, Ibrahim Sorab, Lassine Diarra, Dieudonné Thang, Abdouramane.

#### **Qui a initié et réalisé ces projets de grands barrages ?**

Initiateurs et réalisateurs des grands barrages : l'Etat

#### **Quels sont les aspects à améliorer dans le processus de réalisation pour de futurs projets de grands barrages ? Processus de conception et de construction des ouvrages hydrauliques en projet / Gestion des ouvrages après réalisation**

Améliorer la participation/l'implication de la Société Civile, en 3 étapes : avant, pendant et après la construction :

Avant	Pendant	Après
Dans la réalisation de toutes les phases d'étude (identification, faisabilité, Avant Projet Détaillé et Etude d'Impact Environnemental et Social).	Dans la mise en œuvre des différents plans (Plan de Réinstallation Involontaire, Plan de Développement Local).	Dans le suivi des Plans de Gestion.
Partage de l'information à améliorer (dont la sensibilisation).	Appropriation du projet par la communauté.	Appropriation du projet par la communauté.
Comment garantir le cadre légal d'intervention : → Transparence dans l'estimation des coûts et dans le montage financier → Impliquer la population dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de compensation	La population doit faire partie de la gestion des ouvrages (comité de gestion de l'ouvrage, comité de bassin et de sous bassin).	La population doit faire partie : → De l'évaluation du projet → De la gestion des plans d'alerte

***Vos pays respectifs, et l'Afrique de l'Ouest en général, disposent-ils d'alternatives aux barrages ? si oui, lesquelles ?***

Installations de sources d'énergie autres :

Solaire

Eolienne

Energies fossiles

Centrale thermique

Biomasse

Nucléaire

Optimiser les ouvrages existants

Développer les petites retenues d'eau

Un exemple du Cameroun montre que le gouvernement dit que parmi toutes les alternatives pour le barrage de Lom Pangar (thermique, micro-barrage...) aucune ne pourrait permettre d'atteindre les objectifs en ce qui concerne l'exploitation de l'usine d'aluminium, objectif visé par le Gouvernement.

***Y a-t-il des mesures complémentaires à mettre en place pour optimiser les impacts positifs ? si oui, lesquelles.***

Oui pour certains Etats, et non pour d'autres. En ce qui concerne la question des efforts nécessaires faits ou non pour promouvoir d'autres options, au sein du groupe on n'a pas eu les mêmes expériences. Certains disent que oui, certains que non. C'est un aspect qu'il faudrait développer.

Mesures pour minimiser les impacts négatifs :

Création de sites de conservation du patrimoine

Création de parcs de conservation des espèces

Mesures pour optimiser les impacts positifs :

Création des industries de pêche

Création d'infrastructures touristiques

Valorisation des productions au niveau des ouvrages.

Traitement des bassins versants



### Recommandations groupe 2 :

Renforcer les capacités de la société civile dans l'analyse, l'élaboration des documents, la maîtrise des réglementations sur les aspects de construction des barrages, le suivi et l'évaluation des programmes et projets, le développement de partenariat, afin qu'elle joue pleinement son rôle de la défense des intérêts de la communauté ;

Définir un cadre/mécanisme de recours auprès de la CEDEAO et veiller à sa mise en œuvre (renforcement des institutions qui existent à cette fin, sinon création d'une structure – au sein de quelle institution, sous quelle responsabilité... – besoin d'un médiateur entre les citoyens et l'Etat) ;

Assurer le bien être de la communauté dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé (paludisme, VIH/Sida, etc.) ;

Initier des actions pour atténuer les effets des changements climatiques ;

Donner l'information en temps réel à la communauté pour leur permettre d'apporter les éléments de réponses.

### 3.5.3 Atelier 3 : Rôle des parties prenantes dans la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques

**Objectif :** Plusieurs grands barrages ont été réalisés dans vos pays et bassins versants au cours de ces dernières décennies. L'implication des parties prenantes à toutes les étapes du projet est considérée comme condition gagnante. Mais bien souvent, l'insuffisance de cette implication est relevée dans les différents processus. A partir de votre vécu et vos connaissances des réalités locales, l'objectif principal de l'atelier est de porter un regard sur le rôle des parties prenantes et leur articulation dans la réalisation d'un projet de grande infrastructure hydraulique.

**Président :** Sébastien Dohou

**Rapporteurs :** Mohamed Dembélé et Assata Cissé

**Participants :** Assetou Traoré, Daouda Massinga, Mohamed Oumar, Haoua Djinguarey, Abdoulaye Doumbaye, Assata Cissé, Sébastien Dohou, Ibrahim Keita, Hamadame Mohomone, Mamadou Doucouré, Mohamed Dembélé.

#### Quelles sont les parties prenantes dans la mise en œuvre d'un projet de grand barrage ? et quels sont leurs rôles ?

##### LES PARTIES PRENANTES ET LEURS ROLES

Acteur	Rôle dans la réalisation de l'ouvrage
L'Etat et ses démembrements	Initiateur et commanditaire Maître d'ouvrage (c'est lui qui organise et qui finance) Prise en compte des acteurs sociaux
Organisme de bassin	Initiateur commanditaire des projets transfrontaliers Coordination (mission de base) Appui-conseil, régulateur
PTF (Partenaires Techniques et Financiers)	Appui technique et financier
Institutions financières	Apport de capitaux
Secteur privé (consultants; cabinets; entreprises de construction)	Ingénierie, réalisation d'ouvrage, exploitation de l'ouvrage
Instituts de recherche (services météo, laboratoires...)	Les prévisions (hydrologie, climatologie; pédologie; épidémiologie...)
Associations professionnelles (OP: coopératives...)	Adhésion à la réalisation de l'ouvrage (sensibilisation; animation ...) Production (agriculture; pêche; élevage...) Transformation
OSC	Information ; sensibilisation ; appuis techniques ; rapports alternatifs (études contradictoires, défense des intérêts des populations) ; lobbying-plaidoyer ; mobilisation sociale ; gestion de conflits
Populations de base	L'adhésion Expression des besoins Implication

Acteur	Rôle dans la réalisation de l'ouvrage
	Suivi
Elus locaux	Appui conseil pour la mobilisation sociale Leadership social et politique

### ***Les conditions de mise en œuvre de la participation***

Clarification des acteurs et de leurs rôles ;

Partage équitable des informations ;

Recueil et prise en compte des besoins des parties prenantes ;

Respect des engagements et mise en place des mécanismes de recours à tous les niveaux (local, national, régional), avec un organe régulateur.

### ***Les recommandations***

Vers l'Etat : Prendre en compte les acteurs sociaux et partager équitablement les responsabilités entre les différentes parties prenantes.

Vers CEDEAO/OB : Mettre en place des mécanismes d'arbitrage et de recours accessibles à toutes les parties prenantes.

Vers les élus locaux/populations : Défendre effectivement les intérêts des populations à la base en partenariat avec les OSC.

Engagements des OSC :

- Les OSC s'engagent à davantage instaurer la bonne gouvernance en leur sein pour être crédibles aux yeux des autres parties prenantes
- Les OSC s'engagent à se professionnaliser et à se spécialiser pour être techniquement efficaces
- Les OSC s'engagent à développer des partenariats stratégiques pour l'atteinte de leurs objectifs

## 3.6 Constats, recommandations et réflexions pour avancer

### 3.6.1 Présentation et adoptions des constats et recommandations

Les constats et recommandations sont présentés et adoptés à l'unanimité, sous réserve de la prise en compte des commentaires et compléments soulevés par les participants (inclus dans la version ci-dessous).

#### Des constats, questions, préoccupations et attentes exprimées

Les grands ouvrages hydrauliques réalisés dans les dernières décennies dans le bassin du fleuve Niger rapportent des bénéfices aux niveaux **économique** (production d'énergie, développement de la production agricole, pêche, élevage, industrie, navigation, tourisme et commerce), **environnemental** (précision et gestion des crues, recharge des nappes phréatiques, atténuation des effets de la sécheresse, création d'un microclimat en amont) et **socio-sanitaire** (développement d'infrastructures socio-sanitaires et culturel, brassage culturel, création d'emplois stables).

Ces mêmes ouvrages hydrauliques ont également eu des impacts négatifs sur ces trois plans ; **économique** (perte des biens naturels, abandon d'activités économiques), **environnemental** (pertes des habitats et de la biodiversité, augmentation de la sédimentation, développement des plantes envahissantes) et **socio-sanitaire** (immigration, exode, destruction des sites archéologiques et rituels, conflits, développement de maladies, déplacement involontaire des populations, délinquance juvénile, insécurité, dégradation des mœurs, urbanisation anarchique).

Quelques barrages existants sur le bassin du fleuve Niger ont été construits sans étude d'impacts environnemental et social. Dans certains cas, des actions ont été menées plus tard pour atténuer les impacts négatifs sur la population (comme le périmètre irrigué). Cependant, des études post construction s'avèreraient nécessaires pour ces ouvrages et pourraient permettre de tirer les enseignements des échecs, difficultés, afin d'améliorer les futures interventions.

L'évaluation économique et de rendement de ces projets est généralement basée sur la production énergétique et agricole. Est-ce que cela suffit pour dire qu'un barrage a atteint ces objectifs, si l'on ne met pas dans la balance les impacts négatifs ? Le constat général qui ressort est que les objectifs initialement définis des grands barrages ne sont pas toujours atteints. Parfois de grands retards sont constatés pour la mise en valeur du potentiel agricole de la zone impactée par le barrage.

Les dommages causés aux populations affectées par la construction d'infrastructures hydrauliques sont mal évalués, et les mesures de compensation proposées insuffisantes ou pas effectives.

A toutes les étapes de mise en œuvre (conception, réalisation, gestion) des projets d'infrastructures hydrauliques, il y a une insuffisance de partage d'information, de sensibilisation et d'implication de la société civile dans la prise de décision.

Les populations affectées ne disposent pas de connaissances suffisantes des impacts positifs et négatifs des grands ouvrages leur permettant d'assurer pleinement leur rôle de partie prenante et de revendiquer leurs droits (compensations).

Les informations n'arrivent pas à temps à la société civile pour permettre à la communauté d'apporter leur contribution dans le processus de prise de décision, partout il y a un risque lié à la gestion.

Dans certains Etats, des mesures complémentaires sont mises en place pour minimiser les impacts négatifs (création de sites de conservation du patrimoine et de parcs de conservation des espèces animales et végétales) et optimiser les impacts positifs (création des industries de pêche, valorisation de la production agricole, etc.).

Les Etats ne respectent pas leurs engagements (plan de développement local, plan de relogement, etc.) vis-à-vis des populations affectées et les mécanismes de recours n'existent pas à tous les niveaux (local, national, régional).

#### **L'approche des grands projets d'infrastructures hydrauliques mérite d'être repensée.**

Au regard de ces constats, les participants au forum des acteurs de la société civile du bassin du fleuve Niger dans le cadre du dialogue régional sur les barrages, tenu à Sélingué les 7, 8 et 9 juin 2010,

Recommandent :

#### **Recommandation N°1**

La mise en place au niveau de la CEDEAO d'un mécanisme de médiation, de recours et d'arbitrage pour les parties prenantes des projets de grandes infrastructures (Etat, organismes de bassin, collectivités locales, OSC, PTF, etc.) afin de garantir le respect des engagements de chaque partie.

#### **Recommandation N°2**

Le renforcement des capacités (techniques, politiques, financières) des acteurs de la société civile et la mise en place d'un mécanisme propre de participation adéquat afin qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle aux côtés de l'Etat, des collectivités locales et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans la mise en œuvre des projets de grandes infrastructures hydrauliques dans le but de garantir la transparence et la bonne gouvernance.

#### **Recommandation N°3**

La valorisation et l'optimisation des ouvrages existants et en projet dans le but d'accroître leurs impacts économiques positifs en s'appuyant sur :

le développement des usages (énergie, AEP, agriculture, élevage, pêche) ;

la restauration des écosystèmes ;

la prise en compte des charges récurrentes des ouvrages ;

un meilleur partage des coûts et bénéfices entre Etats et entre Etat et populations affectées.

#### **Recommandation N°4**

La réalisation d'une évaluation exhaustive quantitative et qualitative des impacts après barrage afin de tirer les leçons du passé pour les projets à venir et afin d'envisager les mesures correctives à mettre en place pour maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs des barrages existants au profit d'un développement local durable et équitable.

#### **Recommandation N°5**

L'adoption de l'évaluation environnementale stratégique dans les projets de barrage afin de mieux cerner et prendre en compte les impacts environnementaux, socio-économiques et sanitaires à l'échelle de toutes les zones impactées directement ou indirectement, y compris les dépressions lacustres, au regard des enjeux liés aux changements climatiques.

#### **Recommandation N°6**

Une information adéquate et à temps doit être donnée à la société civile pour renforcer sa participation dans la prise de décision, et minimiser les risques associés aux barrages.

#### **Engagement de la Société Civile**

Les organisations de la Société Civile s'engagent à :

Instaurer la bonne gouvernance en leur sein pour améliorer leur crédibilité vis-à-vis des autres parties prenantes

Se professionnaliser et se spécialiser pour être techniquement efficace

Développer des partenariats stratégiques pour l'atteinte de leurs objectifs

**Fait à Sélingué, le 9 juin 2010**

**Le forum**

#### **Paroles de forum**

*Les grands barrages peuvent entraîner des pertes mais apportent aussi des bénéfices... selon le proverbe Bambara, « Lorsqu'un poisson échappe au filet du premier jumeau pour se retrouver dans celui du deuxième jumeau, dans tous les cas leur maman fera une bonne sauce. Cependant, il faut que la mère des jumeaux fasse attention pour que les arêtes de poisson ne restent en travers de sa gorge ».*

### **3.6.2 Stratégie et positionnements de la société civile dans le processus de dialogue, et réflexions pour avancer**

Le présent forum de la société civile est un exercice qui rentre dans le cadre d'un processus mené par la CEDEAO. Si la contribution de la société civile sur les processus d'aménagement de grands barrages est très modeste à ce jour, c'est une première étape de faire remonter ces recommandations. L'idée est d'aboutir à une directive régionale prise au niveau de la CEDEAO qui va s'imposer aux organismes de bassin et aux Etats.

Mais il est important de réfléchir sur comment aller plus loin. Il est d'abord envisageable que chaque CNU restitue au niveau de la société civile de chaque bassin les résultats de cet atelier. Il est même souhaitable d'aller plus loin, et de poursuivre le dialogue entre chaque bassin et sa société civile.

La société civile doit également aboutir à un dialogue continu avec les décideurs chargés de définir les grands ouvrages (les gouvernements). Elle doit se préparer à porter au niveau des décideurs ses préoccupations, et faire en sorte qu'elles soient prises en compte.

Ce premier processus est donc une opportunité pour aller de l'avant, faire mieux et faire plus au niveau de la société civile. Il a permis l'élaboration de recommandations. Il est désormais primordial de le suivre avec d'autres opportunités de partage et collaboration afin d'élaborer une stratégie pour assurer un suivi de la mise en œuvre de ces recommandations et de l'élaboration des directives. De telles opportunités fourniront l'occasion d'approfondir des questions soulevées lors de cet atelier, notamment :

Comment la société civile s'organise-t-elle pour prendre pleinement sa place ?

Comment faire en sorte qu'elle soit associée à tous les processus de prise de décision, en amont de l'implantation d'infrastructures hydrauliques ?

Quels sont les outils d'accompagnement qui peuvent être mis en place ?

Faut-il créer une structure qui se chargera du suivi de toutes les recommandations de l'atelier ? Quel sera le processus de suivi prévu des recommandations du présent atelier ?

Comment trouver les moyens pour renforcer la société civile en termes d'expertise à renforcer, d'alliance à tisser ?

La responsabilité de la société civile par rapport aux élus locaux est à mettre en avant. Comment les intégrer, pour plus d'efficacité ? C'est important de les associer sur toute la démarche.

Comment ce dialogue va-t-il vraiment influencer sur le dispositif politique, en Afrique de l'Ouest, sur les aménagements de bassin ?

## 3.7 Activités additionnelles

### 3.7.1 Visite de terrain, barrage hydroélectrique de Sélingué et périmètre irrigué

Une visite de terrain a été organisée le dernier jour de l'atelier sur les lieux du barrage de Sélingué. Les participants ont pu visiter les installations hydroélectriques du barrage, ainsi que le périmètre irrigué. Le Barrage de Sélingué est construit sur le fleuve Sankarani (affluent du haut Niger). Sa construction a démarré en 1976 et s'est achevée en 1981/82. La mise en eau a eu lieu le 31 Août 1980.

Le barrage vise à assurer :

La production d'énergie

L'amélioration des conditions de navigation sur le fleuve Niger par un contrôle des crues du Sankarani

L'irrigation d'environ 55.000 hectares de terres fertiles

La promotion de la pêche

Le développement de l'élevage

La retenue formée par le barrage est de 3 000 mètres en longueur, 23 mètres de hauteur maximale et contient 2 milliards de m<sup>3</sup> d'eau utiles pour une superficie de 430 km<sup>2</sup>. L'usine et l'évacuateur de crue sont regroupés dans un ouvrage en béton d'environ 334 mètres de longueur, implanté dans le lit mineur de la rive entre les deux digues en terre. La centrale est équipée de quatre turbines Kaplan chacune de 11,9 mégawatts. La production d'énergie moyenne annuelle est de 181 GWH. La puissance est de 44 mégawatts, la hauteur maximale est 349 m et le débit maximum de la crue est de 3 500 m<sup>3</sup> par seconde.

Le périmètre irrigué de Sélingué a une superficie de 1200 hectares, et a été construit de 1980 à 1982. Le but de cet aménagement est d'ordre social. Il permet de compenser les terres cultivables inondées des populations déplacées par la riziculture et le maraîchage. La production est d'environ 5 tonnes de riz à l'hectare avec 2 récoltes par an. L'office de développement rural de Sélingué (ODRS) fournit les semences améliorées du riz, à raison de 75 kg par hectare. Les intrants agricoles (engrais) sont subventionnés par l'Etat. La redevance de l'exploitation du périmètre en 2010 s'élève à 35.000 FCFA par hectare et par campagne soit 70.000 FCFA par an pour les deux récoltes.

### 3.7.2 Retours de la visite de terrain

Le retour des participants sur la visite du barrage et son périmètre irrigué a été mitigé. La visite a été bien appréciée parce qu'elle a permis de voir ce que c'est qu'un barrage, ainsi qu'une centrale hydroélectrique. Certains participants, qui n'avaient jamais fait une telle visite, ont été rassurés, pouvant constater d'eux-mêmes les bénéfices d'une telle infrastructure.

Cependant, le temps n'a pas permis de rencontrer et échanger avec les populations riveraines sur, comment le projet les avait affectées (à tous les stades, planification, réalisation, opération), comment la situation a évolué et les bénéfices et problèmes rencontrés aujourd'hui.

Les participants ont souligné le besoin de bénéficier d'une vraie vision globale des impacts afin de pouvoir en tirer des leçons pour mieux renforcer leurs capacités d'influencer des projets de grands barrages chez eux.

## 4 Clôture du forum

### 4.1 Evaluation du forum et leçons à tirer

Les participants ont évalué le forum selon certains critères qu'ils ont estimés être très satisfaisants, satisfaisants ou pas satisfaisants. 36 participants ont rempli le questionnaire d'évaluation. Les résultats sont résumés dans le tableau ci-après :

Critères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Pas satisfaisant	Abstentions
Contenus	61 %	39 %		
Résultats	31 %	69 %		
Méthodologie/animation	44 %	53 %		3 %
Sessions et communications	50 %	44 %	6 %	
Organisation logistique	25 %	50 %	17 %	8 %

Les commentaires complémentaires indiquent que les principaux éléments d'insatisfaction concernaient essentiellement le manque de temps, pour un sujet si vaste et important.

Il aurait été intéressant de disposer de plus de temps pour les débats suite aux exposés en plénière, ainsi que pour le travail en atelier. Plusieurs participants ont également mentionné le souhait que la visite de terrain ne soit pas seulement technique, et fasse l'objet de temps de discussions avec des habitants de la zone déplacés suite à la construction du barrage.

Il a par ailleurs été suggéré qu'une telle démarche soit renouvelée et approfondie, afin de consolider les travaux et les résultats obtenus.

Dans l'ensemble, les participants ont apprécié le travail de synthèse de l'atelier de 3 jours et la présentation faite des constats et recommandations, pour adoption et diffusion auprès de la CEDEAO.

En complément, il a été proposé que le forum électronique se tienne également en anglais, afin d'encourager une plus large participation de la société civile.

### 4.2 Motion de remerciements

Au terme des travaux du forum de la société civile du bassin du Niger dans le cadre du dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest tenu du 07 au 09 juin 2010 à Sélingué, Mali.

Les participants du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Tchad expriment leurs vifs remerciements et leur déférente gratitude aux autorités administratives et politiques de Sélingué, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité toute africaine ainsi que pour les excellentes conditions de travail qui leur ont été réservées durant leur séjour à Sélingué au Mali.

Fait à Sélingué, le 09 juin 2010  
Les Participants

### 4.3 Discours et interventions

Deux interventions ont ponctué la clôture des travaux :

- M. Barry Boubacar, représentant le Secrétaire Exécutif de l'ABN ; qui a rappelé que l'implication de la société civile est une des priorités de l'organisation en tant que moyen de bâtir une vision apaisée du développement du bassin ;
- M. Diallo Ousmane, de l'UICN/PACO ; qui a relevé la faiblesse des moyens et capacités dont disposent les acteurs de la société civile pour porter leur voix auprès des décideurs. L'importance de l'implication de la société reste insuffisamment reconnue mais les conclusions et recommandations pertinentes auxquelles le forum est parvenu montrent que des progrès sont à portée de main. En réitérant ses remerciements à la CRU-BN, ainsi qu'aux autorités locales et nationales de la République du Mali qui ont permis l'atteinte des objectifs, il a déclaré clos les travaux du forum de la société civile du bassin du Niger dans le cadre du dialogue des barrages en Afrique de l'Ouest.



## 5 ANNEXES

Les documents suivants se trouvent en annexe :

Désignation	Type de document
La liste des participants	
Le discours du Maire de la Commune de Baya (ouverture)	
Le discours de M. Touré de la CRU-BN (ouverture)	
Le discours de M. Diallo de l'UICN/PACO (ouverture)	
Le discours de M. Barry de l'ABN (clôture)	
Le discours de M. Diallo de l'UICN/PACO (clôture)	
<b>Les présentations</b>	
Rappel du processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques ; Présentation des Objectifs et résultats attendus ; Jérôme Koundouno, UICN	PDF
Impacts environnementaux et socio-économiques des structures existantes et futures dans le Haut bassin du Niger ; Monsieur Diallo Mory Wetlands International	PDF
Impacts des grands barrages sur les écosystèmes fragiles (cas du système de lac Faguibine au Mali) ; Dr Birguy Lamizana, Projet PNUE Lac Faguibine	PDF
Surveillance et suivi environnemental des grands barrages (cas de l'avant projet de barrage de Lom-Pangar au Cameroun) ; Ngaouana Kengne Cyrille et Thang Dieudonné	PDF
Résultats de la visite d'échange d'expériences entre les populations de Sélingué et celles de Fomi au Guinée, Taoussa au Mali et Kandaji au Niger ; Nouradine Touré, CRU-BN	PDF
Plaidoyer et lobbying citoyen dans le processus du barrage hydroélectrique de Dyondyonga (Bénin) sur le Mekrou/Niger ; Kouassi Sébastien Dohou, ONG Grapad	PDF
Etudes d'Impact Environnemental et Social (concept et application) ; Dr Birguy Lamizana, Projet PNUE Lac Faguibine	PDF
Présentation des conclusions du forum électronique ; Jérôme Koundouno, UICN	PDF
Présentation des recommandations du panel des experts ; Edmond Kaboré, membre Panel des experts CCRE/CEDEAO	PDF
La vision du dialogue par la société civile dans le bassin du Niger ; Touré Nourhedine, CRU-BN	Word
Eléments de stratégie pour avancer les efforts des OSC ; Hope E OGBEIDE, SWAPHEP/CNU Nigeria	PDF

## 5.1 Liste des participants

**Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest**  
**Forum de la société civile du bassin du Niger**  
**Sélingué, 7, 8, 9 juin 2010**

NON/ PRENOM	ORGANISATION/LOCALITE	FONCTION	EMAIL/TELEPHONE
MAIGA Housseini	SFN-ABN/DNH	Coordinateur	<a href="mailto:housseiniamaga@yahoo.fr">housseiniamaga@yahoo.fr</a>
Sayon TRAORE	Représentante village de Sanankoroni	Responsable des femmes	
Aboubacar Alpha	C.A.I.I	Interprète	<a href="mailto:Aboubacaralpha02@yahoo.fr">Aboubacaralpha02@yahoo.fr</a>
Hope E OGBEIDE	SWAPHEP/CNU Nigeria	Director	<a href="mailto:swaphep@yahoo.com">swaphep@yahoo.com</a>
Cyrille NGOUMA KENGNE	CTA-AED/Cameroun	Directeur	<a href="mailto:Cyrille_ngouana@yahoo.com">Cyrille_ngouana@yahoo.com</a>
Dr CONDE Aboubacar Sidiki	MEH (Conakry), D/Gle projet FOMI-Guinée	C/Div.GC	<a href="mailto:asconde2001@yahoo.fr">asconde2001@yahoo.fr</a>
TRAORE Assétou D	SAVPV ODRS	Rizicultrice	63 14 74 25
Kaboré Edmond	CCRE/ CEDEAO	Expert	<a href="mailto:rohi@fasonet.bf">rohi@fasonet.bf</a> (00226) 70 11 81 85
THANG Dieudonné	Global Village Cameroon	Secrétaire Exécutif	(00237) 99 71 70 25 <a href="mailto:thangda@yahoo.fr">thangda@yahoo.fr</a>
MASSING Jacques	CNU-TCHAD	Président	(+235) 63 39 19 59
Ely DEMBELE	GWI-WA/ Sahel Eco	Chargé de Mission	<a href="mailto:elydembele.sahelco@afribonemali.net">elydembele.sahelco@afribonemali.net</a> (+223) 20 29 30 04
Mohamed Oumar. HAIDARA	Chef de village Chabaria	Chef de village	66 77 58 85
Sidi El Moctar Iknan	Chef de village Taoussa	Chef de village	73 14 09 82
Mahamane IDRISSE	CNU/BN/Niger	S/P/CNU/BN	<a href="mailto:Kantiti2007@yahoo.fr">Kantiti2007@yahoo.fr</a>
Mme DJINGAREY Hawa DIOP	CNU/BN/Niger	TG/CNU/BN	(00227) 90 97 08 25 96 97 08 25
Ibrahim Beïdou	CNU/Niger	Vice Président	<a href="mailto:yusufbeidou@yahoo.fr">yusufbeidou@yahoo.fr</a> (00227) 96 4 9 11 03
Abdoulaye DOUMBAY	DESSA (Niger)	Maire	(00223) 96 89 28 51

SORAB Ibrahim	Programme Kandadji (Niger)	Chargé affaires sociales et écon	<a href="mailto:ibsorab@yahoo.fr">ibsorab@yahoo.fr</a> (+227) 90 33 70 50
Mme CISSE Assata	CNU-CI Côte d'Ivoire	Présidente	<a href="mailto:Cibn_ci@yahoo.fr">Cibn_ci@yahoo.fr</a> (+225) 07 62 94 68
Moussa Arboncana	Journaliste Radio Annia communautaire GAO	Directeur de programme	(+223) 76 17 73 49
Abdouramane DICKO	CRUS /Sahel/BF/DORI	Eleveur	<a href="mailto:Dicko.abdouramane@yahoo.fr">Dicko.abdouramane@yahoo.fr</a>
Zongo Tinga Souleymane	CNU-Burkina Faso	Président	(+226) 70 36 65 32 <a href="mailto:Zongosouley56@yahoo.fr">Zongosouley56@yahoo.fr</a>
Jean Edouard SAGNO	CNU-Guinée	Président	(+224) <a href="mailto:jeansagno@yahoo.fr">jeansagno@yahoo.fr</a> 60 58 06 18 / 64 73 98 61
Ibrahima KEITA	Mairie Kouroussa-Guinée	Vice maire	(+224) 62 05 32 01
Hamadoun Alatji SIDIBE	Assemblée nationale du Mali	Pdt com Eau, Energie, Mines	(+223) 66 74 48 50
BATHIONO Yves	UICN-Mali	Chargé de programme	<a href="mailto:boualani@yahoo.fr">boualani@yahoo.fr</a> (+223) 77 67 78 04
Bourama TRAORE	GWP-AO	Représentant	<a href="mailto:pnemali@africone.net.ml">pnemali@africone.net.ml</a> (+223) 66 79 18 66
Moussa TRAORE	ODRS-Sélingué	Chef SGRHC	(+223) 66 79 73 44
Birguy lamizana	PNUE/UNEP	CTP-Faguibine	<a href="mailto:Birguy.lamizana@yahoo.fr">Birguy.lamizana@yahoo.fr</a>
Mohamed DEMBELE	ONG/DONKO Bamako	Chargé de programme	<a href="mailto:donko@orange.net">donko@orange.net</a> (+223) 20 21 38 81
Mamadou DOUCOURE	Représentant chef de village Carrière	Pêcheur, Conseiller	66 89 56 87
Lassine DIARRA	AMAP/l'ESSOR	Journaliste	<a href="mailto:Lassinediarra2000@yahoo.fr">Lassinediarra2000@yahoo.fr</a> (+223) 66 77 47 93
DOHOU Kouassi Sébastien	GRAPAD-ONG	Chargé de programme	<a href="mailto:kosedoh@yahoo.fr">kosedoh@yahoo.fr</a> (+229) 97 96 68 98
Barry Boubacar	ABN	Expert chargé des SFN/SC	<a href="mailto:bmbocar@yahoo.fr">bmbocar@yahoo.fr</a> (+227) 90 42 94 06
Alfa Tidiane Aboubakar	PNE-Bénin	Président	<a href="mailto:Udopen_benin@yahoo.fr">Udopen_benin@yahoo.fr</a> (+) 95 84 56 69/ 96 24 93 21

Mori DIALLO	Wetlands International	Assistant Technique	<a href="mailto:Diallomori2001@yahoo.fr">Diallomori2001@yahoo.fr</a>
Ousmane S. DIALLO	UICN-PACO	Coord PREZOH	<a href="mailto:ousmane.diallo@iucn.org">ousmane.diallo@iucn.org</a>
Jessica SAULLE	Oxfam -GB	Recherche & dev programme	<a href="mailto:jsaulle@oxfam.org.uk">jsaulle@oxfam.org.uk</a>
Lamine KEITA	Ex Ministre, Président Comité Bon Offices -Mali	Président de l'atelier	<a href="mailto:laminekeita@hotmail.fr">laminekeita@hotmail.fr</a> (+223) 73 00 09 00
Hamadahamane Mohamed	Association des Pêcheurs, village de Berrah, GAO	Président	(+223) 79 48 98 13
Komane KONTAO	CRU-BN -Bko	Membres Com d'organisat	(+223) 79 49 87 48
Nouradine Zakaria TOURE	CRU-BN -Bko	Président CRU-BN	<a href="mailto:nouradhine@yahoo.fr">nouradhine@yahoo.fr</a> (+223) 76 49 07 02
Boubou Oumar BA	CRU-BN-Bko	Assistant Technique	<a href="mailto:crubnsc@yahoo.fr">crubnsc@yahoo.fr</a> (+223) 66 79 36 75
Moussa KOUE	CNU –Cameroun	Président CNU	<a href="mailto:Koue_moussa@yahoo.fr">Koue_moussa@yahoo.fr</a> (+) 77 14 51 79/ 97 58 91 20
Mohamed El Béchir COULIBALY	EDM -SA	Chef du barrage Sélingué	<a href="mailto:mecoulibaly@edmsa.net">mecoulibaly@edmsa.net</a> (+223) 66 75 92 21 76 29 56 95
Frisque Jean Claude	Manivelle Production	Réalisateur	<a href="mailto:jc@manivelle.net">jc@manivelle.net</a> (+226) 76 61 88 18
Parateba YAMEOGO	Manivelle Production	Cameraman	<a href="mailto:paratebayameogo@yahoo.fr">paratebayameogo@yahoo.fr</a>
Sarah MACKENZIE	EAU –VIVE	Chargée de mission	<a href="mailto:smackenzie@eau-vive.org">smackenzie@eau-vive.org</a>
Sophie TOLACHIDES	EAU –VIVE	Chargée plaidoyer	<a href="mailto:stolachides@eau-vive.org">stolachides@eau-vive.org</a>
Jérôme KOUNDOUNO	UICN/PACO	Coordinateur dialogue barrage	<a href="mailto:Jerome.koundouno@iucn.org">Jerome.koundouno@iucn.org</a> (+226) 78 34 77 89
SORGHO Issa	EAU –VIVE/Ouaga	Expert	<a href="mailto:sorgho@hotmail.com">sorgho@hotmail.com</a> (+226) 78 21 27 01

## 5.2 Discours

### **Mot de bienvenue de M. Le Maire de la Commune de Baya, Ragatte N'Diaye**

- Monsieur le président de la commission Energie eau de l'assemblée nationale du Mali,
- Monsieur le représentant des partenaires techniques et financiers,
- Monsieur le président du comité des Bon offices des barrages du Mali,
- Monsieur le coordinateur programme Régional eau et zones humides de l'UICN,
- Monsieur le président Coordination Régional des Usagers,
- Cher participants, mesdames, messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi et l'ensemble de la population de la commune rurale de Baya de la tenue du Forum de la société civile dans le cadre du dialogue régionale sur les grandes infrastructures hydrauliques (Projet CEDEAO/UICN) à Sélingué du 7 au 9 juin 2010.

Les participants à la tenue de ce forum est à point nommé et une importance capitale sur les grandes infrastructures hydrauliques dans le cadre du développement économique et social mais qui ont aussi des cotés néfastes sur la société civile pour leurs installations.

Sans plus tarder chers participants, merci de votre aimable attention, Aw bi si mila.

### **Discours du Président de la Coordination régionale des usagers du bassin du Niger (M. Nouradine Zakaria Touré)**

- Monsieur le Président du Comité de bons offices au Mali
- Monsieur le Coordinateur des zones humides UICN /PACO
- Monsieur le Responsable des Structures Focales Nationales et de la Société Civile ABN
- Monsieur le Maire de la Commune de BAYA
- Monsieur le Président de la Coordination Régionale des usagers du bassin du Niger
- Mesdames et Messieurs,

Je voudrai au nom de l'ensemble des présidents des neuf (9) Coordinations Nationales des usagers des ressources naturelles du bassin du Niger à savoir l : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad) exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des délégués présents à Sélingué, en général et en particulier à l'UICN et à Eau VIVE pour l'organisation du présent atelier.

Permettez-moi de rappeler que la Coordinations régionale des usagers des ressources naturelles du bassin du Niger a une double mission à savoir :

- Assurer la représentation de l'ensemble des usagers ruraux directement ou indirectement liés à la gestion durable des ressources en eau du bassin du Niger et ;
- Défendre les intérêts de ses membres.

C'est pourquoi le thème qui nous réuni aujourd'hui " Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques, Forum de la Société civile du bassin du Niger" cadre parfaitement avec nos différents préoccupations du moment en occurrence la question des nouveaux barrages dans le bassin (Fomi en guinée, Taoussa au Mali et Kandadji au Niger).

Il y a quelques semaines, nous étions ici à Sélingué dans le cadre d'une visite d'échange d'expériences en compagnie de cinq (5) délégués par barrage, des questions essentielles voire préoccupantes ont été soulevées comme celle relative aux déplacements des villages, des populations et leurs biens, leur réinstallation sur de nouveaux sites, les projets de développement (périmètre irrigué, centre de santé, école, marché...).

Toute cette démarche doit être faite à travers un dialogue dynamique et fécond regroupant l'ensemble des acteurs (Etat, Collectivités locales, Organisation de la Société Civile, Secteur Privé...).

Mesdames et Messieurs,

C'est pourquoi nous disons que nous sommes heureux et satisfait et surtout réconfortés dans nos positions, démarches et stratégies à travers le présent atelier qui renforce davantage nos capacités de mobilisation, d'anticipation voire de proposition dans le cadre d'un dialogue cohérent avec l'ensemble des acteurs sur les grandes infrastructures hydrauliques.

Je ne saurai terminer sans remercier les autorités administratives et politiques, l'office pour le développement rural de Sélingué, l'UICN, Eau VIVE pour leurs soutiens technique et financier sans lesquels le présent atelier n'aura lieu.

Tout en présentant nos excuses pour les imperfections constatées ça et là qui sont totalement indépendantes de notre volonté et en espérant que des recommandations pertinentes sortiront de l'atelier et qui nous serviront d'avancer sur nos différentes problématiques, à toutes et à tous, je vous souhaite un très bon séjour à Sélingué

Je vous remercie.

## **Discours d'ouverture du Coordinateur de l'UICN (M. Ousmane Diallo)**

- Monsieur le Président de la coordination régionale des usagers du Bassin du Niger,
- Monsieur le Maire de la Commune de Baya,
- Monsieur le représentant du Secrétariat exécutif de l'ABN,
- Chers participants,
- Mesdames et Messieurs,

Je vous adresse mes salutations d'usage et vous demande de vous joindre à moi pour saluer cette occasion qui est offerte à la société civile du bassin du fleuve Niger, pour échanger et débattre pendant 3 jours, des aspects liés à la conception, la construction et le fonctionnement des grands ouvrages hydrauliques en Afrique de l'Ouest.

Il ya deux semaines, la même rencontre se tenait à Nouakchott dans le cadre du bassin du fleuve Sénégal.

Il y a près de dix ans que l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a identifié le besoin d'un dialogue régional sur les grands barrages en Afrique de l'Ouest. Aussi, est-ce un réel plaisir pour moi que de prononcer ces quelques mots à l'ouverture de ce forum pour un dialogue sur les grandes infrastructures dans le bassin du fleuve Niger. Ce forum est plus particulièrement dédié à la société civile et aux organisations de producteurs et d'exploitants des ressources naturelles.

Les grands ouvrages hydrauliques sont des réalisations immenses qui mobilisent durant des années, voire des décennies, des ressources humaines importantes, des compétences scientifiques et techniques, des budgets énormes. Ils apportent des progrès indéniables à un grand nombre de personnes à l'échelle régionale, au point que certains font le lien entre le niveau d'équipement d'une région et son niveau de développement.

C'est pourquoi les institutions nationales et régionales, les organismes de bassin, voient dans les grands barrages et les grands périmètres irrigués, une réponse aux enjeux sociaux, économiques et climatiques immenses de l'Afrique de l'ouest, qui est une des régions du monde les moins bien équipées en infrastructures hydrauliques.

En effet, l'Afrique de l'ouest est relativement peu dotée en grandes infrastructures hydrauliques capables de satisfaire les demandes. Les cultivateurs, trop dépendants des aléas climatiques, réclament l'irrigation. Les consommateurs veulent du riz, qu'il faut irriguer. Les populations sont encore mal desservies en eau potable et le coût de l'énergie appelle à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique. Les décideurs nationaux et internationaux sont bien déterminés à relancer les grands projets hydrauliques, mais la mise en valeur du potentiel hydraulique et la régulation des débits des fleuves, vont nécessiter des négociations serrées entre États à l'échelle des bassins hydrographiques transnationaux, dans le cadre des organisations de bassins, mais aussi dans le cadre des accords énergétiques notamment, entre les États de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Les négociations vont également nécessiter des compromis importants, surtout en ce qui concerne les zones humides, déjà en voie d'assèchement du fait de la baisse des pluies et qui vont souffrir de la construction de nouveaux barrages.

### **Mais quelle est la place de la société civile, des producteurs et des exploitants des ressources naturelles dans ces négociations ?**

La construction des grands barrages en Afrique de l'Ouest est l'une des réponses des gouvernements pour relever les grands défis de la gestion de l'eau afin de répondre aux besoins nationaux en matière d'irrigation et d'électricité.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont construit plus de 150 grands barrages sur les rivières, afin de réguler les cours d'eau et d'augmenter les capacités de stockage de l'eau pour soutenir le développement économique des pays de la région. Au cours des 30 prochaines années, beaucoup d'autres seront construits, en partie pour répondre à une pluviométrie de plus en plus capricieuse. Cependant, leur construction a souvent engendré des impacts socio-économiques et environnementaux importants qui nécessitent aujourd'hui de lourds investissements pour les atténuer. Elle a

également occasionné des opérations complexes et délicates de déplacement et de réinstallation des populations, qui ont souvent touché des milliers de personnes.

**Mais, si personne ne remet en cause le fait que les ressources en eau doivent être valorisées, au bénéfice des sociétés, pour les multiples usages qu'on en fait et les bénéfices variés qu'on en tire,...**

**... si personne ne peut nier la nécessité de garantir la disponibilité de l'eau en toute saison, malgré les caprices des climats difficiles de la région,...**

**... tout le monde n'est pas d'accord pour dire que les grands ouvrages n'ont que des effets positifs. Pour certaines franges de la population, dans certaines régions, les impacts sociaux, environnementaux et économiques négatifs des grands ouvrages, l'emportent sur les bénéfices.**

**En d'autres termes, ce que gagnent les uns, se fait parfois au détriment d'autres, ailleurs ; le progrès se fait au dépend de certaines populations, des ressources naturelles, provoquant des souffrances et la perte d'un capital humain et naturel indispensables pour assurer l'avenir de la région.**

Cette double réalité est souvent source de conflits, de délais interminables, de difficultés inattendues, d'augmentation inconsidérée des budgets, ce qui pénalise la région, et finalement aggrave son retard en matière de développement.

Nous croyons, à la suite de nombreux travaux et de nombreuses expériences, en particulier ceux de la Commission Mondiale des Grands Barrages, aux travaux de laquelle était associée l'UICN, que cette double réalité n'est pas une fatalité, que d'autres formules sont possibles, que des processus différents peuvent mener à des situations meilleures, plus équitables, moins dommageables pour les écosystèmes.

C'est pourquoi l'UICN est heureuse de s'associer à la CEDEAO dans le cadre du dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, et d'inviter à la table du dialogue des acteurs qui n'ont pas toujours eu leur mot à dire, au bon moment, dans les processus d'identification, de conception et de gestion des ouvrages hydrauliques.

L'objectif du présent forum n'est pas d'ajouter des pièces au dossier à charge ou à décharge. Forts des constats multiples qui ont été faits à travers le monde, il s'agit bien de regarder ensemble vers l'avenir et de construire les termes d'une formule gagnante, qui permette à la région de s'équiper dans une perspective de long terme, sans provoquer de souffrances inutiles, sans compromettre des options pour demain, au profit de choix plus séduisants aujourd'hui.

C'est à un travail constructif, créatif et d'avant-garde que nous vous invitons pour décrire les approches, les méthodes de travail, les processus décisionnels qui feront des prochains barrages d'Afrique de l'ouest, des ouvrages dans lesquels tout le monde gagne, tout le monde se reconnaît. Vos discussions porteront sur plusieurs thèmes comme le processus de prise de décision et la gestion, le rôle des parties prenantes, les aspects de genre et de VIH/Sida, la problématique du changement climatique. Le partage d'expériences vécues dans différentes parties de la sous-région et dans différents domaines est vivement souhaité.

Le forum s'inscrit dans un dialogue plus large aux différentes facettes, associant un grand nombre d'acteurs. Notre souhait est que la société civile et les organisations de producteurs que vous représentez ici à une large majorité, puisse jouer pleinement son rôle, de façon constructive et créatrice, pour le bénéfice de toute la région, aux côtés des autorités gouvernementales, des organismes de bassin, des institutions régionales et internationales.

Je suis convaincu qu'il sera utile d'entendre les expériences des quatre coins du bassin du Niger, d'écouter les préoccupations et les attentes des communautés locales et de la société civile en général sur les approches, les décisions et les impacts des grands ouvrages hydrauliques, afin que chacun apporte sa contribution sur comment faire pour améliorer la participation des populations au processus de prise de décision.



D'autres étapes suivront ce forum dans les mois à venir, en vue desquels l'UICN s'emploiera à soutenir vos recommandations et vous aider à les porter jusqu'au bout du dialogue, aux plus hauts niveaux de décision, pour qu'elles soient entendues et prises en considération.

Je voudrais pour terminer, remercier les autorités maliennes et celles de la commune de Baya d'accueillir ce forum. Je remercie également les participants qui ont fait le déplacement de Sélingué depuis les confins du bassin du Niger.

Au nom de l'UICN, je vous souhaite de fructueuses discussions et plein succès à vos travaux.

**Sur ce, je déclare ouverts les travaux du forum régional de la société civile du bassin du fleuve Niger pour un dialogue sur les infrastructures hydrauliques.**

**Je vous remercie.**

**Discours de clôture du Représentant du Secrétariat Exécutif de l'ABN de l'atelier sur les grandes infrastructures en Afrique de l'Ouest (M. Boubacar Barry)**

- Monsieur le Coordonnateur de la SFN/ABN du Mali ,
- Monsieur le Président de la Coordination Régionale des usagers du bassin du Niger ,
- Distingués Représentants de la Société Civile du Bassin du Niger ,
- Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires au développement ,
- Honorables invités ,
- Mesdames et Messieurs .

Je voudrais saisir cette heureuse circonstance pour transmettre les salutations distingués et les chaleureux remerciements de SE Monsieur Oyewolé OGUNMOLA, Secrétaire Exécutif de l'ABN, aux initiateurs de ce forum et à l'ensemble des participants qui ont bien voulu faire ce déplacement de Sélingué.

Mes remerciements s'adressent également aux organisations pour les sacrifices consentis qui ont permis de faciliter le déroulement de cet important dialogue régional.

Je voudrais aussi exprimer toute ma gratitude aux autorités locales, nationales et au peuple malien, pour l'hospitalité qui a été réservé aux délégations ici présentes.

J'estime que cette utile rencontre de trois jours a permis d'aborder des questions préoccupantes d'actualité qui cadrent indiscutablement avec la Vision Partagée de l'ABN en pleine phase de mise en œuvre depuis deux ans pour impulser le développement durable du bassin du Niger.

Je rappelle à cet effet, que l'implication et la participation de la société civile et les grandes infrastructures figurent parmi les priorités du programme d'Action de développement durable du bassin du Niger, résultat majeur de la vision partagée.

Je souhaite que les produits de ce dialogue ne dorment pas dans les tiroirs, mais qu'ils soient traduits par des actes concrets au bénéfice de populations du bassin du Niger.

Je ne saurais terminer ce propos sans vouloir remercier les PTF qui accompagnent le développement du bassin du Niger.

Sur ce, je souhaite à tous les participants un bon retour dans leurs foyers respectifs.

Vive la Coopération Régionale

Vive la Coopération internationale

Vive l'Autorité du Bassin du Niger

Je vous remercie

### **Discours de clôture du Coordinateur de l'UICN (M. Ousmane Diallo)**

- Monsieur le Chargé d'affaires de l'ambassade des Pays Bas
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale
- Monsieur le Président du comité des bons offices des barrages du Mali
- Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de l'ABN
- Mesdames, messieurs,

- Pendant 3 jours : discussions, échanges, résultats
- Participation effective de tous : disponibilité, patience, esprit d'ouverture à saluer
- Recommandations et engagements

Au-delà des cadres institutionnels et juridiques que se soit au niveau national, que se soit au niveau régional, les acteurs de la région disposent encore de peu de moyens et de capacités pour participer et faire entendre leur préoccupations dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre de projet de barrage.

L'importance et la contribution de la société civile dans les processus décisionnels ne sont pas encore suffisamment reconnues. Par conséquent, ces contributions restent modestes. C'est pourquoi nous avons pensé utile d'organiser une concertation avec la société civile.

Au cours des travaux, vous avez exprimé des besoins spécifiques, vous avez suggéré une plus grande valorisation des effets induits des barrages et réservoirs, vous avez exprimé votre engagement à une meilleure organisation pour plus d'efficacité. Vous avez retenu des recommandations qui doivent permettre de renforcer votre contribution au processus de décision relatif aux projets de grands barrages. Ces recommandations seront transmises à la CEDEAO afin qu'elles soient portées au niveau des décideurs politiques.

Le forum a été une réussite tant sur le plan organisationnel que sur le plan du contenu et des résultats. Cela a été possible grâce à l'implication de tous. Mais surtout la CRU-BN, les autorités politiques et administratives maliennes et plus particulièrement celle de la commune rurale de Baya.

Au terme de nos travaux, je voudrais remercier tous les participants et les organisateurs. Je souhaite aussi un bon retour à tous les participants qui sont venus de loin pour contribuer au succès des travaux.

Avec ces propos, je déclare clos le forum de la société civile du bassin du Niger sur le dialogue des barrages en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie.

### 5.3 Présentations

Toutes les présentations sont disponibles en ligne aux adresses suivantes:

- Rappel du processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques ; Présentation des Objectifs et résultats attendus ; Jérôme Koundouno, UICN  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Presentation\\_generale\\_dialogue.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Presentation_generale_dialogue.pdf)
- Impacts environnementaux et socio-économiques des structures existantes et futures dans le Haut bassin du Niger ; Monsieur Diallo Mori, Wetlands International  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/01\\_Impacts\\_Wetlands\\_1.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/01_Impacts_Wetlands_1.pdf)
- Impacts des grands barrages sur les écosystèmes fragiles (cas du système de lac Faguibine au Mali) ; Dr Birguy Lamizana, Projet PNUE Lac Faguibine  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/02\\_Restoration\\_of\\_Lake\\_Faguibine\\_System\\_010610.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/02_Restoration_of_Lake_Faguibine_System_010610.pdf)
- Surveillance et suivi environnemental des grands barrages (cas de l'avant-projet du barrage de Lom-Pangar au Cameroun) ; Ngouana Kengne Cyrille et Thang Dieudonné  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/03\\_Lom-Pangar\\_Cameroun.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/03_Lom-Pangar_Cameroun.pdf)
- Résultats de la visite d'échange d'expériences entre les populations de Sélingué et celles de Fomi au Guinée, Taoussa au Mali et Kandaji au Niger ; Nouradine Touré, CRU-BN  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/05\\_Visite\\_echange\\_expériences\\_CRU.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/05_Visite_echange_expériences_CRU.pdf)
- Plaidoyer et lobbying citoyen dans le processus du barrage hydroélectrique de Dyondyonga (Bénin) sur le Mekrou/Niger ; Kouassi Sébastien Dohou, ONG Grapad  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/06\\_Dyodyonga.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/06_Dyodyonga.pdf)
- Etudes d'Impact Environnemental et Social (concept et application) ; Dr Birguy Lamizana, Projet PNUE Lac Faguibine  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/07\\_EIES\\_230510.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/07_EIES_230510.pdf)
- Conclusions du forum électronique. Jérôme KOUNDOUNO, UICN/PACO  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Presentation\\_forum\\_electronique.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Presentation_forum_electronique.pdf)
- Recommandations du panel des Experts. M. Edmond KABORE, Panel des Experts, CCRE/CEDEAO  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Presentation\\_panel\\_experts.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Presentation_panel_experts.pdf)
- La vision du dialogue par la société civile dans le bassin du Niger ; Touré Nouradine, CRU-BN  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Vision\\_dialogue\\_CRUBN.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Vision_dialogue_CRUBN.pdf)
- Eléments de stratégie pour avancer les efforts des OSC ; Hope E OGBEIDE, SWAPHEP/CNU Nigeria  
[http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Strategies\\_OSC\\_CNU\\_Nigeria.pdf](http://www.dialoguebarrages.org/dialoguebarrages/images/stories/downloads/Strategies_OSC_CNU_Nigeria.pdf)